



UFR : SCIENCES ECONOMIQUE ET SOCIALE

DÉPARTEMENT : ECONOMIE-GESTION

Mémoire pour l'obtention du Master Finance et Développement

SPÉCIALITÉ : Finance des entreprises

L'influence des pratiques de reporting sur la pertinence des décisions prises au sein des PME au Sénégal

Rédigé par :

Yakhya DIEDHIOU

Sous la direction du :

Pr Serigne DIOP, Enseignant-chercheur à l'université Assane SECK de Ziguinchor

Composition du jury :

Président : Pr Melyan MENDY – Maître de conférences agrégé (UASZ)

Membres : Pr Serigne DIOP – Maître de conférences agrégé (UASZ) – Encadreur

Dr Cheikh Omar BALDE – Maître assistant (UASZ) – Examineur

Dr Amon Anike DEH – Assistant (UASZ) - Examineur

Présenté et soutenu le 29 Mars 2023

DEDICACE

Je dédie ce modeste travail :

A mon père : Idrissa DIEDHIOU ;

A ma mère : Yadickone DIATTA

A ma famille ;

A mes amis : Mouhamed CAMARA, Issa SOW, Mouhamed GUEYE etc.

A mon guide spirituel SANGUE BI DIOP ;

A la dahira SIRATIKAL MOUSTAKHIM.

REMERCIEMENTS

Je remercie le bon Dieu de m'avoir donné la santé et l'opportunité de commencer et de terminer ce travail.

Je remercie mon encadreur Pr Serigne DIOP de m'avoir encadré et orienté tout au long de ce travail.

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail : Pr Melyan MENDY – Maître de conférences agrégé (UASZ), Pr Serigne DIOP – Maître de conférences agrégé (UASZ), Dr Cheikh Omar BALDE – Maître assistant (UASZ), Dr Amon Anike DEH – Assistant (UASZ).

Je remercie le corps professoral du département Economie – Gestion.

Je remercie mes parents et mes sœurs qui m'ont toujours soutenu dans les moments de bonheur et de douleur.

Je remercie Monsieur FAHAD de son soutien et de l'aide qu'il m'a apporté.

Je remercie mes camarades de classe avec qui j'ai passé de beaux moments durant mon cursus universitaire.

Je remercie également tous les étudiants de notre département ECONOMIE-GESTION.

Je dis merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin dans ce travail.

SOMMAIRE

Liste des sigles et abreviations	VI
Liste des tableaux	VIII
Liste des figures.....	IX
Introduction générale.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE.....	6
Chapitre 1 : le reporting dans la pme : formes et types	7
Section 1 : Definitions de la notion de reporting et de pme	7
Section 2 : Revue des travaux portant sur les formes, les types de reporting et de decisions dans la pme.....	13
Conclusion	24
Chapitre 2 : Le reporting : entre contingence et asymetrie d'information dans les pme.....	25
Section 1 : La contingence des pratiques de reporting dans les pme	25
Section 2 : Le reporting et le probleme d'asymetrie de l'information dans les pme.....	29
Conclusion	33
DEUXIEME PARTIE : CADRE EMPIRIQUE.....	34
Chapitre 3 : La methodologie de recherche.....	35
Section 1 : La posture epistemologique de la recherche	35
Section 2 : La collecte de donnees et la fiabilite interne du questionnaire.....	38
Conclusion	46
Chapitre 4 : La présentation et discussion des résultats	47
Section 1 : La présentation des resultats.....	47
Section 2 : Les tests d'hypotheses et discussion des resultats.....	53
Conclusion	64
Conclusion générale	65
Bibliographie	66

Wébographie.....	70
Annexes	71

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ARMP : Autorité de Régulation des Marchés Publics

BAD : Banque Africaine de Développement

CGA : Centre de Gestion Agréé

CSS : Caisse de Sécurité Sociale

DAF : Directeur Administratif et Financier

DG : Directeur Général

DRH : Directeur des Ressources Humaines

IGE : Inspection Générale d'Etat

IIRC : International Integread Reporting Council

IPRES : Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal

ME : Moyennes Entreprises

MPMEM : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Microfinance

NRE : Nouvelles Régulations Economiques

OCDE : Organisation de la Coopération et de Développement Economique

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONECCA : Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés

ONU : Organisation des Nation Unies

PCA : Président du Conseil d'Administration

PE : Petites Entreprises

PME : Petites et Moyennes Entreprises

RGE : Recensement Général des Entreprises

RH : Ressource Humaine

RI : Reporting Intégré

RRH : Responsable des Ressources Humaines

RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises

SYSCOA : Système Comptable Ouest Africaine

UTA : Unité de Travail-Année

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les différents niveaux de décisions dans l'entreprise	20
Tableau 2 : Répartition des PME par région	40
Tableau 3 : Effectif des PME par secteur d'activités	41
Tableau 4 : Fonction du répondant.....	41
Tableau 5 : Sexe du répondant	42
Tableau 6 : Effectif des PME	42
Tableau 7 : Types de PME	42
Tableau 8 : L'intensité concurrentielle du secteur d'activité des PME	43
Tableau 9 : La fiabilité du questionnaire.....	45
Tableau 10 : Récapitulatif de traitement des observations.....	45
Tableau 11 : Connaissance du reporting	47
Tableau 12 : Utilisation du reporting	48
Tableau 13 : Indicateur de prise de décision	53
Tableau 14 : Formes de reporting les plus exploitées par les PME au Sénégal	54
Tableau 15 : Reporting et pertinence de la prise de décision	54
Tableau 16 : influence du tableau de bord sur la prise de décision	55
Tableau 17 : Influence du rapport sur la prise de décision	55
Tableau 18 : Influence du graphique sur la prise de décision	56
Tableau 19 : Influence des autres formes de reporting sur la prise de décision.....	56
Tableau 20 : Tableau croisé taille PME et utilisation du reporting	57
Tableau 21 : Tableau croisé de l'intensité concurrentiel du secteur d'activité et de l'utilisation du reporting	58
Tableau 22 : Influence de l'intensité concurrentielle faible sur la pratique de reporting.....	58
Tableau 23 : Influence de l'intensité concurrentielle élevé sur la pratique de reporting	59
Tableau 24 : Pertinence du reporting	60
Tableau 25 : Tests de corrélation de Pearson H4	60
Tableau 26 : Synthèse des hypothèses de recherches.....	61

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organisation générale du mémoire	6
Figure 2 : Récapitulatif du modèle théorique de la recherche.....	32
Figure 3 : Différentes étapes de la méthode hypothético-déductive	37
Figure 4 : Différentes parties du questionnaire	39
Figure 5 : Histogramme en barre des secteurs d'activité	43
Figure 6 : Diagramme en secteur de l'intensité concurrentiel des PME	44
Figure 7: Diagramme en secteur des types de reporting utilisés dans les PME.....	48
Figure 8 : Diagramme en secteur des types de reporting les plus utilisés.....	49
Figure 9 : Histogramme en barre des formes de reporting.....	49
Figure 10: Histogramme en barre des formes de reporting les plus utilisées.....	50
Figure 11: Histogramme en barre de la périodicité du reporting	50
Figure 12 : Profil établissant le reporting	51
Figure 13 : Destinataires du reporting.....	51
Figure 14 : Différents moyens utilisés pour recevoir le reporting	52
Figure 15 : Différents moyens utilisés pour envoyer le reporting.....	52

INTRODUCTION GENERALE

Intérêt et justification du choix du sujet

Aujourd'hui, les PME sénégalaises sont confrontées à une concurrence élevée avec un environnement qui devient de plus en plus incertain. En effet, ces entreprises font face à une circulation rapide de l'information entraînant régulièrement une modification de leur organisation. Ce qui provoque, souvent, des difficultés dans la prise de décision rapide.

Pour résoudre le problème, ces entreprises mettent en place un système d'informations (reporting) qui est un outil de contrôle de gestion efficace qui facilite la réception de l'information pour une prise de décision rapide et pertinente au sein de l'entreprise.

Ainsi, étudier les pratiques de reporting dans les PME sénégalaises serait d'une grande importance pour comprendre ses utilités et ses effets sur la prise de décision. Cependant, cette recherche permettra au dirigeant d'avoir une vision globale sur l'évolution des activités de son entreprise et aussi de donner plus de visibilité et de confiance aux actionnaires.

Ces derniers deviennent de plus en plus exigeants sur la divulgation d'informations concernant la responsabilité sociale ou sociétale des entreprises (RSE). De ce fait, elle est considérée comme un levier important pour une bonne prise de décision au sein des PME.

Cependant, la définition de la RSE, de la décision et des PME sont d'une grande importance pour la compréhension de notre sujet.

« L'idée de la RSE propose une représentation élargie de l'environnement des firmes entendu non seulement dans ses dimensions économiques et financières, mais aussi sociales, humaines et écologiques » (Dikhili et al 2014, p.43 à 50)

Les entreprises, que ce soit depuis leur création jusqu'à leur disparition, sont toujours confrontées à une prise de décision.

Ainsi, selon Alazar et Sépari (1998) la décision est le fait de résoudre un problème en faisant un choix parmi plusieurs possibilités.

Selon Helfer, Kalika et Orsoni (2010, p.13), *« la décision est l'acte par lequel après examen des diverses alternatives, on tranche, on prend parti »*.

Les PME sont de plus en plus nombreuses. Elles sont considérées comme un facteur important pour le développement des collectivités territoriales.

Ainsi, selon le dictionnaire économique et financier du journal du net (2021) « *les petites et moyennes entreprises (PME) sont des sociétés dont le nombre de salariés est compris entre 10 et 250, et dont le chiffre d'affaires (CA) annuel ne dépasse pas les 50 millions d'euros. Ces critères valent dans l'Hexagone et diffèrent sensiblement en fonction des pays* ». ¹

« *Une entreprise indépendante financièrement, employant moins de 250 salariés avec un chiffre d'affaires plafonné à 40 millions d'euros* ». (Le journal officiel des communautés Européennes 1996, p. 8). Cette définition correspond, en termes de taille, à celle proposée dans la charte des PME (effectif inférieur à 250 salariés).

Cette recherche est importante dans la mesure où elle permet de voir quels sont les formes et les types de reporting les plus utilisés par les PME au Sénégal et quelle est l'influence de ces derniers sur la prise de décision au sein de l'entreprise. Elle nous permettra aussi de comprendre les facteurs de contingence qui poussent les PME à pratiquer le reporting.

De plus, elle permettra de mesurer sa contribution à la résolution des problèmes d'asymétrie de l'information.

Problématique

En Afrique, et plus particulièrement au Sénégal, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) occupent une place importante dans le développement économique et social de la société sénégalaise. Selon Vallerand et al (2008), il n'est pas nécessaire de relever l'importance des petites et moyennes entreprises (PME) dans l'économie mondiale. Elles connaissent une augmentation considérable d'année en année. En effet, « *l'environnement des entreprises sénégalaises est marqué par une forte présence des PME (99,8%) dont (81,8%) sont des entrepreneurs* » (RGE, 2017, p.16). De ce fait, les PME sont considérées comme les « poumons » de la croissance économique. Mais, au fil des années, on note un taux de mortalité très important. Ainsi, en 2012, selon l'Agence de Développement et d'Encadrement de la Petite et Moyenne Entreprise (ADEPME), 300 PME ont disparu en raison des difficultés de gestion.

En effet, les PME font face à de nombreuses difficultés qui contraignent leur développement ou leur prise de décision. Ainsi, l'évolution considérable des PME sénégalaises nous amène à orienter notre réflexion vers les outils de gestion qu'elles utilisent pour piloter leurs activités et faire une bonne prise de décision au sein de l'organisation. En effet, selon Alain Fernandez

¹ Pour plus d'information consulter l'article sur le lien <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/1199245-pme-definition-traduction-et-synonymes/>

(2008), le tableau de bord qui est un instrument de mesure de la performance semble être un outil idéal qui permet à tous les acteurs de l'entreprise de prendre une bonne décision.

Cela peut se justifier par les travaux de Nobre (2001) qui a fait une étude à partir d'un échantillon de 86 entreprises ayant entre 50 et 500 salariés. Ses études révèlent que les outils de pilotage comme le tableau de bord, les budgets et les calculs des écarts sont les plus répandus dans les PME. En outre, il montre que les entreprises ayant moins de cent (100) salariés utilisent peu ou pas de tableau de bord physique. Ce qui montre que ces dernières utilisent plus des indicateurs financiers dans leur tableau de bord. De plus, Wade et Samb (2017, p.8), ont montré à partir d'un échantillon de 20 PME que 85% des PME utilisent le tableau de bord malgré leur faible échantillon.

Mais, au Cameroun, les travaux de Nimpa, Wendji et Ngassa (2021, p.36) ont dévoilé que sur un échantillon de 314 PME, 86 utilisent le tableau de bord soit un taux de 27,39%. Ce qui montre que les pratiques de tableau de bord varient d'un pays à l'autre.

Par ailleurs, la prise de décision reste un élément incontournable dans le milieu des entreprises. Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises se trouvent dans des difficultés à cause d'une mauvaise prise de décision. Ainsi, pour une bonne prise de décision, les dirigeants doivent respecter un certain nombre d'étape. En effet, selon Simon (1980), le processus mental de prise de décision doit passer par trois étapes : intelligence, modélisation, choix et contrôle.

Mais dans certaines structures, ce processus n'est pas respecté car elles peinent à divulguer des informations. De ce fait, les dirigeants décident de mettre en place un outil de gestion (tableau de bord) qui leur permet de prendre facilement une décision. Ainsi, le tableau de bord prévient les risques inhérents à la prise de décision tout en réduisant l'incertitude.

Dans cette dynamique, on constate que les PME qui ne disposent pas d'un système d'informations viable, ont du mal à publier des informations pertinentes pour accompagner la prise de décision. Parmi les outils de contrôle de gestion, nous allons nous intéresser aux pratiques de reporting dans les PME.

Ce qui nous pousse à penser qu'il peut avoir un lien entre les pratiques de reporting dans les PME et la prise de décision.

D'où la question centrale de notre recherche :

Quelle est l'influence des pratiques de reporting sur la prise de décision dans les PME au Sénégal ?

De cette question centrale, découlent plusieurs questions spécifiques à savoir :

- Quelles sont les pratiques courantes de reporting au sein des PME au Sénégal ?
- Quels sont les facteurs de contingence organisationnelle qui déterminent l'existence de pratiques de reporting dans la PME ?
- Quelle est la contribution des pratiques de reporting dans la résolution des problèmes d'asymétrie de l'information ?

Objectifs de recherche

✚ Objectif général

Notre objectif principal vise à évaluer l'influence des pratiques de reporting sur la prise de décision dans les PME au Sénégal.

✚ Objectifs spécifiques

En dehors de l'objectif général nous avons les objectifs spécifiques suivants :

- Identifier les pratiques courantes de reporting au sein des PME.
- Identifier les facteurs de contingence organisationnelle qui déterminent l'existence de pratiques de reporting.
- Mesurer l'apport du reporting dans la résolution des problèmes de l'asymétrie de l'information.

Organisation du mémoire

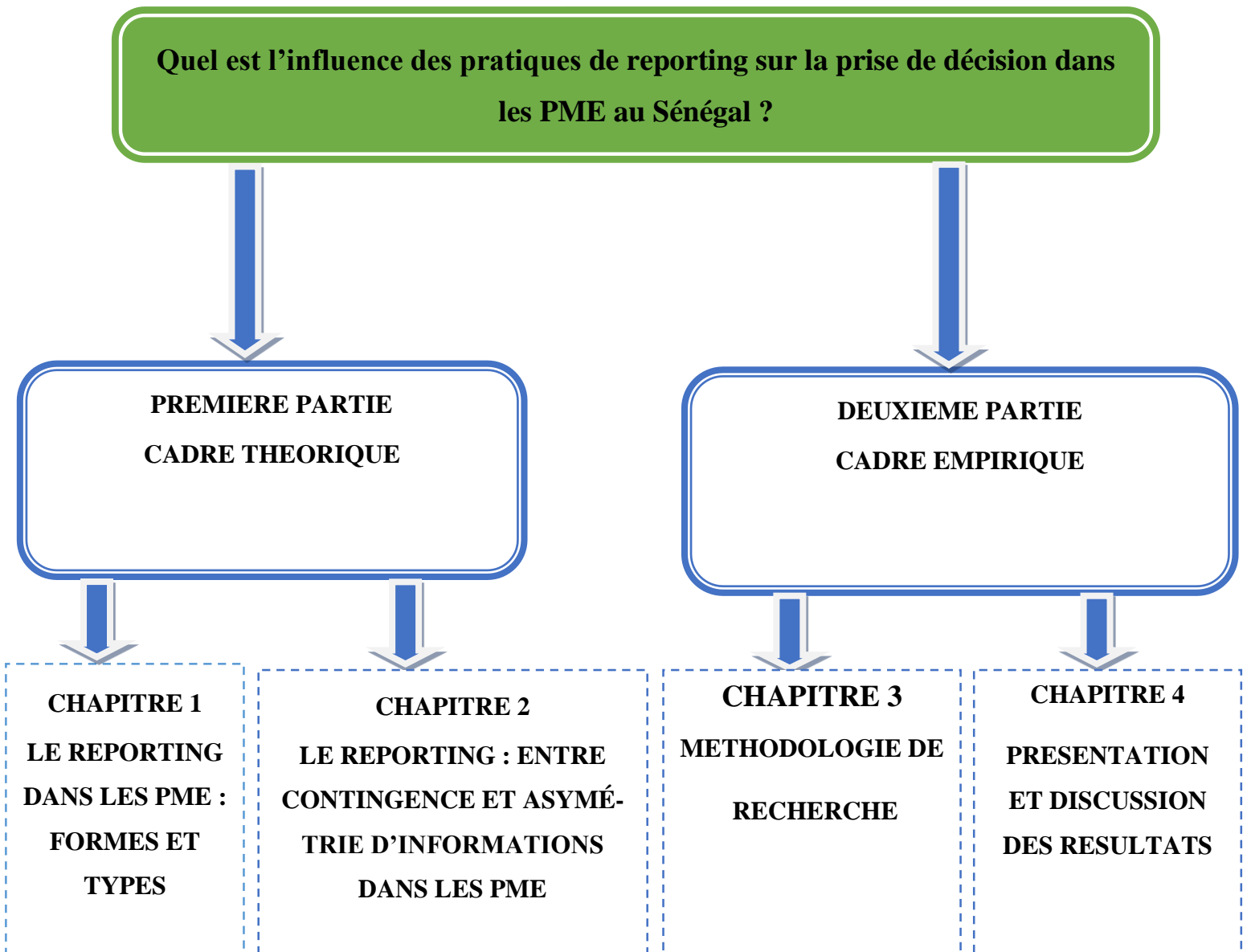
Notre mémoire s'organise comme suit :

- La première partie, consacrée à la revue de la littérature et aux hypothèses de recherche, est composée de deux chapitres. Dans **le chapitre 1**, nous aborderons les formes et types de reporting à travers deux sections. La section 1 est consacrée à la définition des concepts et la section 2 à la revue de travaux portant sur les formes, les types de reporting et de décisions dans les PME au Sénégal. Dans **le chapitre 2**, nous montrons le reporting entre contingence et asymétrie d'informations à travers deux sections dont la première consistera à analyser la contingence des pratiques de reporting dans les PME afin de comprendre les facteurs de contingences susceptibles d'influencer la tenue d'un reporting au sein de l'organisation et dans la deuxième section, nous mettons en évidence les apports du reporting sur les problèmes de l'asymétrie de l'information.

- La deuxième partie, consacrée au cadre empirique, est divisée en deux chapitres. Dans le **chapitre 3**, nous présentons la méthodologie de recherche en deux sections. Dans la première section, nous annonçons la posture épistémologique et dans la deuxième section, nous procédons à la collecte des données et la fiabilité du questionnaire. Et enfin dans le **chapitre 4**, nous aborderons la présentation et la discussion des résultats empiriques à travers deux sections. Dans la section 1, nous exposons les résultats et dans la section 2, nous les discutons.

Les différentes parties du mémoire sont représentées dans la figure ci-dessous :

Figure 1 : Organisation générale du mémoire



Source : conception auteur

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE

Chapitre 1 : Le reporting dans la PME : formes et types

Ce chapitre est divisé en deux sections. Dans la première section, il s'agit de donner les différentes définitions de la notion de reporting et de PME apportées par les auteurs et dans la deuxième section de faire la revue des travaux portant sur les formes, les types de reporting et de décisions dans la PME.

Section 1 : Définitions de la notion de reporting et de PME

Dans cette section, nous allons présenter les différentes définitions du reporting et du PME données par certains auteurs.

1. Définition de la notion de reporting

Le reporting, étant un outil d'informations important pour l'entreprise, a été défini par plusieurs auteurs comme Pesqueux (1993), Martory (2005), Giraud (2004) etc.

Il met en évidence les résultats des activités délégués au responsable de chaque service de l'entreprise. Ainsi, selon Pesqueux (1993, pp.61-70), « *Le reporting est un système de comptabilité managériale adapté à la structure de l'organisation, de façon que chaque manager ne visualise le résultat que des aspects dont il est responsable, c'est-à-dire qu'il est censé gérer* ».

Il est souvent destiné à la hiérarchie dans le but de les permettre à prendre des décisions adéquates pour la pérennité de l'entreprise. D'ailleurs, Martory (2005, pp.342-343) définit le reporting comme « *Le processus qui fournit aux responsables opérationnels et aux directions, les informations sociales et socio-économiques permettant d'éclairer leurs décisions. Les formes en sont différentes : indicateurs significatifs de pilotage, tableaux de bord plus structurés ou balanced scorecard à contenu social... peu importe, l'objectif est toujours le même : approvisionner les responsables en informations pertinentes...* »

Dans la même lancée, Giraud (2004, p.124) définit le reporting comme « *Le processus de remontée d'informations des différentes entités de l'organisation vers la direction générale, le terme désignant aussi parfois la nature des informations ainsi transmises* ».

Le reporting présente plusieurs avantages :

- La mise en place d'une stratégie ;
- Evaluation de la performance d'une entreprise ;
- Facilitation la prise de décision etc.

Cependant, il présente un certain nombre de limites :

- Manque de réglementation (divulgaration d'informations peu encadrée et peu contrôlée)
- Risque de sous production de l'information (Watts et Zimmermam)

2. Définition de la notion de PME

Les PME occupent une place importante dans le développement économique du Sénégal. Elles sont une source de création d'emplois majeurs. Ainsi, au Sénégal, la charte des PME rappelle que les Petites et Moyennes Entreprises sont d'une part la source de la croissance économique mais aussi un levier important du secteur privé. (Charte des PME 2003)

Selon le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Microfinance (MPMEM 2003), les PME représentent 80% à 90% du tissu économique industriel des entreprises au Sénégal et concentrent environ 30% des emplois, 25% des chiffres d'affaires et 20% de la valeur ajoutée. Mais il est important de noter que ce ne sont pas toutes les PME qui créent de l'emploi car certaines d'entre elles tombent en faillite avant d'atteindre la cinquième année. En effet, peu de nouvelles petites entreprises créent de nombreux emplois (Storey et Johnson 1987).

Cependant, avec la mondialisation et l'ouverture des frontières (Zone de Libre Echange Continental Africain (ZLECAF)), les PME rencontrent de nombreuses difficultés à cause de la concurrence rude avec les entreprises des autres pays. Elles sont souvent confrontées à de nombreuses difficultés en termes de financement, d'utilisation ou d'exploitation de la technologie, de la formalisation, de capacité limitée des managers à faire évoluer leurs entreprises etc.

Aujourd'hui, c'est le rôle des pouvoirs publics d'aider ces entreprises à avoir facilement accès au financement et de mettre en place une politique qui diminue la lourdeur de la formalisation et les préparer à pouvoir concurrencer avec les entreprises internationales.

Au niveau de sa définition, nous avons constaté de nombreuses controverses entre les auteurs. D'ailleurs, plusieurs auteurs comme Marchesnay (1993), Julien (1994) et Torrès (1997) ont montré la difficulté de trouver une définition unique à la notion de PME.

Selon Wtterwulghe (1998), il existe deux approches pour définir la notion de PME :

- Une approche qualitative
- Une approche quantitative

En outre, l'aspect quantitatif et qualitatif peut être utilisé pour définir la PME. C'est le cas de Julien (1990) qui propose une combinaison de ces deux aspects. Cela montre que la définition de la notion de PME change, selon les critères adoptés d'un pays à l'autre.

Pour Peterson (1978), définir les PME serait une certaine ironie. Pour lui il serait mieux de définir les grandes entreprises car les PME représentent 98% des décisions économiques en nombre de firme. Dans cette même lancée, Bucaille et Beauregard (1986) soutiennent qu'il n'y a pas de ressemblance entre PME : elles sont diversifiées.

Dans les pays industrialisés, on remarque un certain nombre de critères diversifiés et différenciés. En général deux critères sont retenus : le chiffre d'affaires et le nombre d'employés.

Dans les pays en développement, plusieurs critères sont retenus mais l'emploi reste une priorité. De plus, les entreprises considérées comme petites et moyennes dans les pays développés peuvent être considérées grandes dans les pays pauvres.

« Les PME sont celles qui sont exploitées par des patrons qui risquent dans leurs affaires, leurs propres capitaux, qui exercent sur ces affaires une direction administrative et technique affective et qui ont des contacts directs et permanents avec leur personnel » (Gingembre, 1987, p.72),

Pour l'institut national de la statistique et des études (Insee, 2019, p.11) ²*« les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euro ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Elles incluent la catégorie des microentreprises (MIC) qui occupe moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ».*

La charte des Petites et Moyennes Entreprises (2010) au Burkina Faso en son article 2, stipule qu'*« on entend par petite et moyenne entreprise, toute personne physique ou morale productrice de biens et services marchands, immatriculés au registre, totalement autonome, dont l'effectif ne dépasse pas 200 employés permanents et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à un milliard (1 000 000 000 FCFA) avec un niveau d'investissement inférieur*

²Cette catégorie d'entreprises est définie par le décret d'application (n°2008-1354) de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie, relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique.
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1962>

ou égal à deux cent cinquante millions (250 000 000 FCFA) et qui tient une comptabilité régulière ».

Dans la charte des Petites et Moyennes Entreprises du Sénégal (Décembre 2003), on appelle PME « *toute personne physique ou morale productrice de biens ou de services marchands dont les critères distinctifs sont précisés aux articles trois (3) et quatre (4) :*

➤ *Article 3 : les petites entreprises (PE)*

Les petites entreprises (PE) regroupent les micro-entreprises et les très petites entreprises répondant aux critères et seuils suivants :

- *Effectif compris entre 1 et 20 employés ;*
- *Tenue d'une comptabilité allégée ou de trésorerie certifiée par une structure de gestion agréées (CGA) selon le système comptable en vigueur au Sénégal ;*
- *Un chiffre d'affaires hors taxes annuel inférieur à*
 - *50 millions pour les PE qui effectuent des opérations de livraison de biens ;*
 - *25 millions pour les PE qui effectuent des opérations de prestation de services ;*
 - *50 millions pour les PE qui effectuent des opérations mixtes telles que définies par les textes relatifs audit impôt.*

➤ *Article 4 : les Moyennes Entreprises (ME)*

Les Moyennes Entreprises (ME) répondent aux critères et seuils suivants :

- *Effectif inférieur à 250 employés ;*
- *Tenue d'une comptabilité selon le système normal en vigueur au Sénégal et certifié par un membre inscrit à l'ordre national des experts comptables et comptables agréés (ONECCA) ;*
- *Chiffre d'affaires hors taxes annuel compris entre les limites fixées à l'article 3 ci-dessus et 15 milliards de F CFA ;*
- *Investissement net inférieur ou égal à 1 milliard de F CFA.*

Par ailleurs, la réalité du terrain montre deux catégories de PME : la PME formelle et la PME informelle.

2. PME formelle

C'est une entreprise créée dans les règles et le respect de la loi. Ces PME bénéficient souvent d'avantages en termes de garantie, de protection et d'octroi de marché. Elle permet à l'Etat d'avoir une vision claire et facile à travers les activités de l'entreprise.

Ces PME tiennent souvent une comptabilité afin d'apporter plus de transparence dans leurs activités. En effet, elles ont l'avantage de bénéficier d'un financement en provenance des banques et de développer la collectivité locale dans laquelle elles sont implantées.

De plus, pour avoir un secteur dynamique, l'Etat doit favoriser un partenariat public-privé et un regroupement des entreprises afin d'apporter de la souplesse et de la réactivité pour mieux relever le défi de la mondialisation. (OIT 2016). Ces entreprises sont souvent dans le secteur tertiaire et occupent la majeure partie de l'emploi et de l'activité économique dans les pays de l'Organisation de la Coopération et de Développement Economique (OCDE).

Selon une étude fait sur l'évaluation des impacts d'un emploi formel au Sénégal (2018, p.2) par l'entreprise l'Investisseur et Partenaire et la fondation pour les études et recherches sur le développement international « *les entrepreneurs ont conscience de l'intérêt de la formalisation. Ils font cependant face à de nombreux obstacles, comme le risque fiscal ou la concurrence informelle, qui rend difficile le processus de formalisation dans un contexte où 97% des entreprises sont informelles au Sénégal* ».

Cependant, ces PME ont des avantages comme des inconvénients au niveau de l'environnement du travail ou des salariés :

➤ Les avantages

- une flexibilité des salariés,
- occupation de plusieurs postes,
- une quantité petite ou moyenne de salarié favorisant une prise de décision facile,
- ligne hiérarchique petite permettant au dirigeant d'avoir rapidement les infos dont il a besoin,

- les salariés pourront bénéficier d'une bonne retraite avec la cotisation de l'entreprise au niveau de l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) et de la caisse de sécurité social (CSS) etc.

➤ **Les inconvénients**

- beaucoup de travail entraînant ainsi une grande pression au niveau des salariés,
- salaire minime par rapport au travail effectué,
- difficultés d'obtenir des capitaux,
- une stratégie peu formalisée, plutôt intuitive etc.

2.2. PME informelle

Considéré comme le premier employeur du Sénégal, en occupant 60% de la population active, le secteur informel occupe une place importante dans le choix des politiques étatiques (MPMEM, 2003). Ainsi, selon l'ANSD (2010), le secteur informel est considéré comme l'ensemble des unités de production qui n'utilisent pas une comptabilité en phase avec le Système Comptable Ouest Africaine (SYSCOA) exercé sur le territoire économique du Sénégal. Ces PME, se trouvant dans ce secteur, sont les premières à générer de l'emploi en général, mais aussi dans les pays en développement ou industrialisés (Julien 2005). Ces PME rencontrent de nombreuses difficultés dans le processus de formalisation qui les poussent ainsi à rester dans l'informel.

Pour résoudre le problème, les pouvoirs publics mettent en place des politiques publiques pour accompagner les PME informelles en diminuant les barrières pour la formalisation, améliorer leur savoir-faire et mettre à leur disposition des experts prêts à leur accompagner et leur montrer les avantages de la formalisation. Parmi ces derniers nous pouvons citer :

- le gain des marchés publics qui peut favoriser son développement,
- le pouvoir de se concurrencer avec les autres entreprises de la sous-région,
- avoir l'avantage de pouvoir soumissionner pour un appel d'offre,
- la cotisation au niveau de l'IPRES et CSS pour permettre aux salariés d'avoir une bonne retraite etc.

Aujourd'hui, les PME informelles ont besoin de l'appui de l'Etat pour faire évoluer leurs produits dans un environnement qui change tout le temps. En Afrique, le secteur informel pèse

très lourd en termes de PIB et d'emploi. Ainsi, selon le rapport de la Banque Africaine de Développement (BAD, 2014), le poids de l'informel est 55% du PIB et à 80% des emplois. En outre, le refus de se formaliser peut s'expliquer par le fait de ne pas vouloir payer les impôts. (Valenzuela et al 2006) En plus le fait de gérer une entreprise formelle demande beaucoup de dépense en temps et en investissement.

Par ailleurs, selon le rapport de l'organisation internationale du travail (OIT, 2016), il y aurait des stratégies qui visent à mettre en évidence un lien commercial entre les grandes entreprises et les PME. Cela s'explique par le fait que certaines grandes entreprises d'Amérique Latine ont décidé de venir en aide aux PME qui s'activent, en tant que fournisseur ou distributeur de biens ou de services, au sein de leur chaîne d'approvisionnement.

En somme, les PME informelles sont d'une grande importance. Elles occupent la majeure partie de l'économie sénégalaise.

Section 2 : revue des travaux portant sur les formes, les types de reporting et de décisions dans la PME

Dans cette section nous allons aborder les différentes formes de reporting, les différents types de reporting et de décisions dans les PME.

1. Les différents types de reporting

Au Sénégal, les PME peinent à obtenir des financements pour le développement de leurs activités. Pour les financer, les investisseurs ont besoin d'informations sur la santé financière et l'activité de l'entreprise. Ainsi, le reporting constitue l'outil idéal de collecte de données. Par ailleurs il existe plusieurs types de reporting : le reporting financier, le reporting social et environnemental des entreprises, le reporting RH, le reporting intégré, etc.

1.1. Le reporting financier

Comme pour tout investisseur, avoir des informations fiables sur la santé financière d'une organisation reste un élément important dans le processus de financement d'une entreprise.

En effet, le reporting financier constitue un outil indispensable pour informer de la performance financière de l'entreprise. Ainsi, « *le reporting financier est un système de collecte et synthèse de données principalement comptables et financiers ayant pour objet d'informer sur la performance financière de l'entreprise et de rendre compte des principaux facteurs qui influent sur celle-ci.* » (Avril, 2008, p.1)

Par ailleurs, pour Gray et al. (1995), le reporting financier s'intéresse à la description financière des événements économiques spécifiques concernant une organisation ou une entité comptable définie afin de fournir des informations à des utilisateurs divers. Il permet un gain de temps en termes de budgétisation, de planification et joue un rôle de transparence permettant ainsi une facilité dans la prise de décision. Le reporting financier doit être simple et non surchargé afin de permettre à ses destinataires d'avoir une compréhension facile de la situation financière de l'entreprise. Il doit prendre en compte le présent, le passé et le futur. En effet, « *le reporting financier est constitué de données réelles (« résultats du mois »), et de données historiques (« l'an passée à la même période ») mais aussi de données prévisionnelles (« le budget, les estimations ») : il mesure les écarts entre prévision et réalité* » (Avril, 2008, p.1), Ces données s'accumulent au fur et à mesure que le temps passe. Donc, pour gagner du temps, la direction financière doit passer à l'automatisation et au traitement rapide de ces données pour être en avance par rapport à ses concurrents. Avec le nombre important des informations financières, ces derniers peuvent être contraints par la réglementation comptable. Leftwich (1980) et Watts et Zimmerman (1990) pensent que la réglementation se justifie par le fait que les informations comptables peuvent être considérées comme des biens publics.

La réglementation selon Healy et Palepu (2001) peut résoudre le problème d'agence et d'asymétrie de l'information.

Aujourd'hui, avec les crises économiques, politiques et les changements climatiques, les investisseurs deviennent de plus en plus exigeants sur l'obtention d'informations extra-financières. D'où la présence de reporting extra-financier (reporting social et environnemental, reporting RH).

1.2. Le reporting social et environnemental

Depuis quelques années, avec la compétition exponentielle et la mondialisation, les entreprises vivent de plus en plus dans l'incertitude concernant les changements que subit leur environnement. En effet, de nouveaux besoins économiques, sociaux et environnementaux se font sentir augmentant ainsi leur responsabilité. Cela amène les parties prenantes des entreprises à devenir de plus en plus exigeant sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Cette dernière, selon Capron et Quairel-Lanoizelée (2007, p.10), « *est l'ensemble des discours et des actes concernant l'attention portée par les entreprises à l'égard de leurs impacts sur l'environnement et la société* ».

Pour étudier la RSE, le reporting social et environnemental reste un élément important. Il permet à l'entreprise d'apporter, en plus des informations financières, des informations sur la société et son environnement. Selon Damak-ayadi (2004, p.16), le reporting social et environnemental « est l'activité qui permet à l'entreprise de rendre compte auprès des différentes parties prenantes de ses activités et de leurs impacts sur la société et l'environnement ».

Pour financer les entreprises, les bailleurs de fonds ou les investisseurs insistent sur les informations stratégiques et de performances sociales et environnementales. Ainsi, la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) appliquée en 2002 oblige les entreprises françaises cotées en bourse de présenter dans leur rapport annuel des informations sociales et environnementales.

Sur le plan social, l'entreprise doit garder sa réputation en évitant de donner une mauvaise image par exemple de faire travailler les enfants dans les pays en voie de développement. Cela pourrait avoir un impact négatif et poussant ses clients à abandonner ses produits. Ce qui pourrait entraîner une perte financière des actionnaires et le retrait des investisseurs dans l'entreprise. Donc l'entreprise est dans l'obligation de préserver sa réputation, de redonner confiance aux parties prenantes en favorisant la transparence.

Sur le plan environnemental, l'entreprise doit veiller au bon entretien de son environnement tout en évitant de le polluer. Cela pourrait causer d'énormes conséquences sur ses clients. En effet, les sociétés civiles pourront procéder à la confiscation de sa licence ce qui aurait comme conséquence la non autorisation d'exploiter les ressources qu'on lui avait alloué. Donc l'entreprise doit contribuer au développement de son environnement.

1.3. Le reporting intégré (RI)

Selon Eccles et al. (2010), les premières entreprises qui ont pu faire des rapports intégrés sans utiliser le terme de reporting intégré sont la société danoise Novozymes (2002), la société brésilienne de cosmétique Natura (2003), et la société pharmaceutique danoise Novo Nordisk (2004).

En juin 2005, Allen White, l'un des fondateurs de la Global Reporting initiative, fait une publication qui sera l'acte fondateur du reporting intégré et pour qui, c'est le futur du reporting de l'entreprise (Eccles et Serafeim, 2014). En effet, selon Eccles et Serafeim (2011), le terme « intégré » a été utilisé pour la première fois lors d'un séminaire intitulé « *Business for Social Responsibility – « New Wine, New Bottles : The Rise of Non-Financial Reporting »* » par Al-

len White au cours d'une communication sur le reporting de l'entreprise Danoise Novo Nordisk.

Après la crise financière mondiale de 2007-2009, l'Organisation des Nations Unies (ONU) propose dans l'un de ses rapports, le développement des pratiques d'affaires et de gouvernance d'entreprise plus soutenable et suggère que l'information relative aux questions sociales, de gouvernance, d'éthique, et aux questions environnementales soit intégrée avec l'information financière dans un rapport unique qui comprend également un rapport de vérification de ses informations par un professionnel (Brockett et Rezace, 2012). En effet, le reporting intégré est le processus qui aboutit à la divulgation de la valeur créée par l'entreprise au fil du temps à travers un rapport intégré (Busco et al. 2013). Ce dernier est un document unique qui réunit les performances financières et non financières importantes de l'entreprise (Eccles et Saltzman, 2011).

Par ailleurs, l'International Integrated Reporting Council (IIRC, 2013, 1A, p.9) définit le rapport intégré comme « *une communication concise sur la manière dont la stratégie, la gouvernance, les performances et les perspectives d'une organisation conduisent à la création de valeur à court, moyen et long terme* ». Le reporting intégré permet d'améliorer la qualité de l'information destinée aux parties prenantes et aux investisseurs. Il apporte une complémentarité par rapport à l'information existante. Aujourd'hui, dans le monde, la pratique de reporting intégré devient de plus en plus exponentielle. En effet, Eccles et Serafeim (2011) n'ont constaté que la plupart des 1661 entreprises énumérées par les données du GRI sont des entreprises Européennes et c'est elles qui intègrent des informations financières et de Développement Durable. Cela montre donc l'importance du RI au sein des entreprises Européennes.

1.4. Le reporting RH

Les ressources humaines constituent aujourd'hui le véritable capital d'une entreprise. Elles regroupent un ensemble de données à savoir : les recrutements de salariés à travers l'analyse de compétences et la définition de l'attribution des postes, prévoir des plans de formation etc. Elles sont très importantes pour les personnels en charge de la gestion des ressources humaines. Ainsi pour avoir accès à ces données en temps réel et les analyser, les entreprises mettent en place un système de reporting RH. Ce dernier est un rapport préparé, analysé, publié et diffusé afin de faciliter la communication de résultats statistiques.

Le reporting RH utilise des bases de données afin de faire ressortir les informations dont on a besoin pour faciliter la prise de décision. Il permet aussi de contrôler l'information tout en s'assurant du bon déroulement des systèmes et des processus.

De plus, Il a pour objectif d'enrichir les décisions stratégiques tout en dressant une vision synthétique du présent pour mieux voir l'avenir.

2. Les différentes formes de reporting

En cas de problèmes (crise) ou de concurrence élevée (accrue), le chef d'entreprise avec l'aide de ses responsables opérationnels doit piloter efficacement sa structure pour en assurer sa pérennité. Pour assurer ce dernier, il aura besoin de synthétiser les informations pour une bonne prise de décision rapide. En effet, différentes formes de reporting peuvent être utilisées à savoir le tableau de bord, la graphique ou le rapport :

2.1. Le tableau de bord

Dans l'optique de l'apparition des industries au 20^{ième} siècle et l'obligation des dirigeants d'entreprises de contrôler leurs activités est né le tableau de bord. Ce dernier aide les gestionnaires à prendre des décisions stratégiques et opérationnelles.

Selon Nobre (2011), le tableau de bord traduit les évolutions de caractéristiques internes qui sont à l'origine des performances de l'entreprise. Ce qui permet aux responsables d'anticiper la prise de décision.

Ainsi, plusieurs auteurs, dans le domaine de la gestion, ont essayé de définir la notion de tableau de bord.

Le tableau de bord « *est une présentation synthétique et périodique des indicateurs de gestion qui permettent à un responsable de suivre la réalisation des objectifs de son unité de gestion et d'en rendre compte* » (Leroy, 2001, p.14),

Selon Doriath (2005) le tableau de bord est un ensemble d'indicateur de pilotage qui permet de guider un responsable sur ses décisions et actions dans le but d'atteindre les objectifs de performance.

C'est un outil d'information qui permet de suivre l'évolution d'une activité ou d'un service. Son objectif est d'analyser des données à partir d'indicateurs stratégiques et opérationnels issus du reporting et transforme ses données en information afin de permettre aux dirigeants de l'entreprise de prendre une décision efficace et rapide.

De plus, selon Anthony (2010), l'objectif du tableau de bord est de prévenir les risques à partir de l'évolution d'un maximum d'indicateurs. Les données sont fournies de façon régulière.

Il doit être un outil de communication interne permettant au responsable de chaque service d'améliorer la performance de l'entreprise. De plus, le tableau de bord permet de montrer les avantages (opportunités) et de prévenir les risques nouveaux.

Ainsi, selon Peyrard (2001), le tableau de bord est un outil d'information utilisé dans le court terme qui aide à la prise de décision. Il permet de contrôler l'écart entre les objectifs et les réalisations dans le cadre des budgets et apporte les corrections nécessaires à cet écart.

Par ailleurs, plusieurs études ont montré l'importance du tableau de bord dans la gestion d'une entreprise. Rheri et al (2021) ont fait une étude dans 117 entreprises marocaines pour montrer le degré d'utilisation du tableau au sein de ces entreprises. Cependant, leur étude a montré que toutes les entreprises de leur échantillon utilisent le tableau de bord mais 81,2% ont confirmé qu'elles ont une utilisation « importante ou plutôt importante » du tableau de bord. Pour eux le tableau de bord contribue à la prise de décision.

De plus, Safia (2021), dans sa thèse intitulée « *tableau de bord, outils de gouvernance d'entreprise : cas l'EPE SONELGAZ* », a montré que le tableau de bord n'était pas le seul outil de contrôle de gestion pour mesurer la performance (comptabilité, budget...). Néanmoins, il avance que le tableau de bord représente un outil de mesure de la performance aidant les dirigeants à la prise de décision.

2.2. Le graphique

Au début du XX^{ème} siècle, le développement des grandes entreprises entraîne l'accroissement de l'utilisation des graphiques. En effet cette expansion entraîne une quantité d'informations importante à traiter et nécessite le recours aux graphiques Yate (1985).

Par ailleurs, avec la concurrence exponentielle, les entreprises enregistrent de plus en plus d'informations afin de détenir le monopole du marché. Ces informations (données) sont représentées sous forme graphique afin de faciliter leur analyse et leur compréhension. Elles permettent une bonne compréhension de l'information fournie par l'entreprise, favorise aussi un gain de temps pour une bonne prise de décision du manager et guide l'esprit pour une compréhension des données financières.

Elles sont représentées sous forme de diagramme, de schéma etc.

➤ Le diagramme

Le diagramme est considéré comme une représentation graphique des données. Il nous permet de voir l'évolution des activités de l'entreprise.

Par ailleurs, il existe plusieurs types de diagramme (diagramme en bâton, circulaire, en bande etc.)

➤ **Le schéma**

Le schéma est une « *figure donnant une représentation simplifiée et fonctionnelle d'un objet, d'un mouvement, d'un processus* » (le petit Robert 1994).

Il connaît une évolution au XIX^{ème} siècle. En effet, (Adam, 1999, p 28) considère le schéma comme « *la description structurée, (au) plan d'un projet, d'un travail, d'un dossier* ».

2.3. Le rapport

Un rapport est un « *exposé détaillé et circonstancié concernant un fait ou un ensemble de faits, faisant le point sur une ou plusieurs questions en vue d'informer le destinataire, de préparer et d'éclairer ces décisions ; relation écrite ou verbale des constatations faites dans l'accomplissement d'une mission ou d'une tâche ainsi que les conclusions qui s'en dégagent* » (Ménard, 2004, p.1000)

Il permet au manager de prendre une décision rapide afin d'être en avance par rapport à ses concurrents et de communiquer les résultats obtenus. Les rapports peuvent être écrits ou oraux.

3. Les différents types de décision

Pour faire face à la mondialisation et à l'évolution de la concurrence, les entreprises font souvent face à de nombreuses décisions à prendre pour atteindre leurs objectifs. La prise de décision constitue un phénomène complexe et important qui peut impacter la vie de l'entreprise.

« *La prise de décision correspond au fait d'effectuer un choix entre plusieurs modalités d'actions possibles lors de la confrontation à un problème, le but étant de le résoudre en traduisant le choix fait en un comportement (en une séquence d'action)*» (Allain, 2003, p.69-81).

Aujourd'hui, avec les problèmes sociaux, l'environnement de l'entreprise est devenu de plus en plus incertain et compliqué. Un certain nombre d'acteurs participe à la prise de décision dans l'entreprise entraînant ainsi une augmentation du nombre de décideurs et de la diversité des décisions prises.

Selon Ansoff (1984), nous avons trois types de décisions : stratégiques, administratives (tactiques) et opérationnelles.

3.1. Les décisions stratégiques

Les décisions stratégiques sont souvent prises par la direction générale et concernent les orientations générales de l'entreprise. Elles sont difficilement réversibles, demandent beaucoup de ressources humaines et financières et engagent l'entreprise dans le moyen et le long terme dans le but d'assurer la pérennité et la croissance de l'entreprise.

Elles permettent au dirigeant de l'entreprise d'adopter une méthode pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.

3.2. Les décisions administratives ou tactiques

Elles sont le prolongement des décisions stratégiques. Elles permettent à l'entreprise de gérer ses ressources dans le but d'obtenir de bons résultats.

Les décisions tactiques engagent l'entreprise dans le court terme et son peu prévisibles et fréquents. Elles se trouvent entre les décisions stratégiques et opérationnelles. Elles permettent d'affecter les ressources humaines, matérielles et technologiques de l'entreprise.

3.3. Les décisions opérationnelles

Elles sont de très court terme et concernent les opérations courantes de l'entreprise. Les décisions opérationnelles concernent le plus souvent la planification des opérations, la répartition des ressources allouées dans le cadre du processus productif de l'entreprise etc.

Le tableau ci-dessous résume les différents niveaux de décision dans l'entreprise :

Tableau 1 : Les différents niveaux de décisions dans l'entreprise

NATURE DES DECISIONS	STRATEGIQUES	ADMINISTRATIVES	OPERATIONNELLES
Domaine de décision	Stratégie	Gestion	Exploitation
Horizon des temps	Moyen et long terme	Court terme	Très court terme
Actions correctives	Impossibles	Difficiles	Faciles
Degré de centralisation	Centralisées	Conflit entre stratégie et exploitation	décentralisées
Problème	Choix de la gamme des produits et des marchés qui ont une chance de donner le rapport optimal des investissements de la firme	Structure des ressources de la firme de manière à lui assurer une réussite optimale	Exploitation dans les conditions optimales de rentabilité du capital
Nature du problème	Répartition judicieuse des ressources entre les produits et les marchés	Organisation, acquisition et développement des ressources	Dotations budgétaires aux départements - planning d'allocation des ressources - direction et contrôle des opérations
Décisions clés	Définition des objectifs stratégiques. Mesure de diversification. Mesure d'expansion. Stratégie d'expansion. Stratégie administrative – Stratégie financière. Choix des moyens de croissance et de leur échelonnement dans le temps.	Organisation – Structure de l'autorité, des responsabilités et des communications – Structure de la conversion des ressources : Répartition du travail et des attributions – Acquisition et développement des ressources : Financement, équipement, personnel, matières premières.	Objectifs opérationnels – Fixation des prix et des niveaux de production – Planning de production et gestion des stocks – politique de marketing – politique de recherche et de développement – contrôle.

Source : Ansoff (1984, p.23).

En effet, cette recherche documentaire nous permet de formuler l'hypothèse suivante :

H1 : le tableau de bord constitue l'outil le plus utilisé dans les PME pour contribuer à la prise de décision.

Conclusion

En somme, dans ce chapitre nous avons deux sections. Dans la première section nous avons défini les concepts de reporting et de PME afin d'avoir une compréhension de notre sujet. Et dans la deuxième section, nous avons fait une revue de la littérature concernant les différentes formes, les différents types de reporting et de décisions utilisés par les PME au Sénégal tout en abordant une hypothèse de recherche. Ce qui nous permet d'aborder dans le deuxième chapitre le reporting : entre contingence et asymétrie d'informations dans les PME.

Chapitre 2 : Le reporting : entre contingence et asymétrie d'information dans les PME

Ce chapitre comprend deux sections. Dans la première, nous allons aborder la contingence des pratiques de reporting et dans la deuxième section, le reporting face aux problèmes de l'asymétrie de l'information dans les PME sera étudié.

Section 1 : La contingence des pratiques de reporting dans les PME

Dans cette section, nous aborderons, dans la première partie, la définition de la théorie de la contingence et, dans la deuxième partie, la contingence des pratiques de reporting dans les PME.

1. Définition de la théorie de la contingence

Depuis plusieurs années, de nombreux auteurs se sont posé la question à savoir de quelle façon une organisation peut se structurer.

Ainsi, pour répondre à cette question, certains auteurs ont apporté leur point de vue d'où la naissance de la théorie de la contingence. Cette théorie s'est développée au cours des années 50 aux années 70. Elle rejette l'hypothèse selon laquelle il existe une structure idéale. De plus, selon elle, la structure est adaptée à son environnement et des caractéristiques (facteurs de contingences) et à un système organique c'est-à-dire qui s'adapte et évolue dans son écosystème.

Dans l'école de la contingence, plusieurs auteurs existent. Toutefois, nous avons choisi ceux qui ont une position par rapport à certains facteurs de contingence différents. Parmi eux nous avons : Lawrence et Lorch, Woodward, Burns et Stalker, Alfred Chandler et Mintzberg.

1.1. L'approche de Lawrence et Lorch

Ces auteurs se sont concentrés sur trois secteurs (secteur alimentaire, secteur de l'emballage et le secteur de plastique). Ils ont réussi à faire une analyse des conditions de couplage entre la structure organisationnelle et l'environnement du marché. Les conclusions sont comme suit :

- plus l'environnement est certain plus la structure devra être formalisée. Nous devons comprendre par-là que la stratégie de focalisation ou de concentration sera un meilleur outil pour cette condition ;

- plus l'environnement est turbulent et incertain plus les organisations devront être diversifiées. Ainsi nous pouvons jouer sur la stratégie de diversification ;
- plus les entreprises sont différenciées sur le plan interne, plus elles ont besoin de mécanisme d'intégration pour coordonner l'action des différents départements.

1.2. L'approche de Burns et Stalker

Ces derniers rejettent l'hypothèse « *The one best way* ». Pour eux il n'y a pas de structure parfaite parce qu'à chaque environnement correspond une structure adaptée. Donc il faut adapter son style de management selon les situations et la nature de l'organisation. Il est important de prendre en considération l'incertitude et la complexité de l'environnement comme facteur externe.

Selon Burns et Stalker (1961), il existe deux types d'organisation : une organisation mécanique adapté à des conditions environnementales stables et une organisation organique adaptée à des conditions d'environnement dynamique.

1.3. L'approche Woodward Joan

Cet auteur juge la technologie comme un facteur qui peut impacter la structure de l'entreprise. Cela se justifie par des enquêtes sur le terrain allant de 1953 à 1957.

Pour elle :

- si la production utilise une technologie à production continue. On peut se permettre une hiérarchie et un personnel réduit et productif ;
- si la technologie de production est en grande série la hiérarchie est courte et le personnel devient nombreux et productif ;
- si la technologie est à production unitaire, on peut se mettre à une structure souple et l'organisation est effectuée par projet.

1.4. L'approche de Mintzberg

Selon Mintzberg (1982), les dirigeants se concentrent plus dans les pôles de contact, de petites décisions qui sont opérationnelles, d'informations en consacrant un temps petit aux activités essentielles de planification, de coordination, d'organisation et de contrôle.

Henry Mintzberg a donné un résumé de tous les auteurs antérieurs dans l'école de la contingence. Il met en avant trois (3) facteurs de contingence :

- la taille ;

- le système technique ;
- l'environnement.

En fonction de ces trois facteurs il a présenté cinq (5) mécanismes de coordination et cinq (5) configurations structurelles :

- **Les cinq (5) mécanismes de coordination**

- Supervision directe ;
- Standardisation du travail ;
- Standardisation des productions ;
- Ajustement mutuel ;
- Standardisation de qualification.

- **Les cinq (5) configurations structurelles**

- Structure simple
- Bureaucratie mécaniste
- Structure divisionnalisée
- Bureaucratie professionnelle
- Adhocratie

1.5. L'approche d'Alfred Chandler

Selon Chandler (1962), la stratégie a une influence sur la structure de l'entreprise. En termes de stratégie nous avons la stratégie de spécialisation et de diversification.

- Pour la stratégie de spécialisation, nous avons une structure simple ou une structure fonctionnelle pour centraliser la décision.
- Pour la stratégie de diversification, nous pouvons avoir structure divisionnelle ou une structure matricielle. Dans ce cas de figure, il y a une répartition de la prise de décision en décentralisant l'ensemble des décisions.

2. Les facteurs de contingence des pratiques de reporting dans les PME

Dans cette partie, nous allons donner les différents facteurs de contingence et ensuite garder les facteurs susceptibles d'influencer la tenue d'un reporting dans la PME et poser des hypothèses qu'on essaiera de vérifier dans la partie empirique.

Selon Ngongang (2006), les facteurs de contingence pourraient influencer les pratiques comptables de la structure. Ces derniers influencent la prise de décision et les actions de l'entreprise.

Ces facteurs de contingence sont des éléments internes ou externes à l'entreprise qui influencent de manière déterminante sa structure. Ces éléments sont :

- l'âge ;
- la taille ;
- la technologie ;
- la stratégie ;
- l'environnement ;
- la culture et
- le secteur d'activité, etc.

Parmi les facteurs de contingence retenus nous avons :

2.1. La taille

Plusieurs auteurs, à travers leur recherche empirique, ont montré l'influence de la taille sur la structure de l'entreprise. En effet, selon Bajan-Banaszak (1993), plus l'entreprise a une grande taille, plus les outils de gestion sont diversifiés et compliqués. Il est important de noter que si la taille de l'entreprise augmente, on assiste à une décentralisation des décisions entraînant ainsi de nouveaux niveaux hiérarchique.

Holmes et Nicholls (1989) ont montré à partir de leur recherche sur 928 petites entreprises australiennes que si la taille de l'entreprise augmente la quantité d'informations comptable augmente.

Nobre (2001) conclut à partir d'une étude effectuée en France que la taille de l'entreprise est le facteur de contingence qui explique la tenue des tableaux de bord. Par ailleurs, Desreumaux (1992) confirme que dans le cadre de la structuration d'une organisation, la taille constitue un facteur prédictif majeur. De ce qui précède, nous formulons l'hypothèse suivante :

H2-1 : les PME de taille moyenne utilisent plus les pratiques de reporting que les PME de petite taille au Sénégal.

2.2. L'environnement

L'environnement constitue un facteur de contingence externe qui a des influences sur la structure de l'entreprise. Selon Fox (1975), la pérennité d'une organisation dépend dans la plupart du temps de la pertinence de ses réponses aux demandes de son environnement. Les auteurs Lawrence et Lorch (1967) ont insisté sur l'influence que peu avoir l'environnement sur la structure de l'entreprise et montre le fait que d'élargir les marchés peut conduire les entreprises à mettre en place une structure divisionnelle ou matricielle.

Par exemple, Burns et Stalker (1961) avancent que quand l'environnement est stable la structure est mécanique c'est-à-dire une structure hiérarchique rigide dans laquelle la communication est verticale avec une séparation et spécialisation des tâches et une répartition des problèmes entre spécialistes. A l'inverse, ils expliquent quand l'environnement est instable, la structure est organique. C'est-à-dire une structure hiérarchique souple avec une communication horizontale et redéfinition régulière des tâches et des responsabilités qui sont partagées pour traiter des problèmes de façon décentralisé et une diffusion d'informations et valorisation des compétences techniques.

Par ailleurs, l'environnement peut être concurrentiel, dans ce cas, le niveau d'information reste très important. En effet, dans ce cas de figure les dirigeants demandent régulièrement des informations vis-à-vis de l'état d'avancement des activités d'où l'importance pour l'entreprise de tenir un cahier de reporting destiné au manager. L'entreprise peut se trouver aussi dans un environnement non concurrentiel, dans ce cas, l'information à transmettre peut-être moindre par rapport celle diffusée dans un environnement concurrentiel.

Ce qui nous permet de donner l'hypothèse suivante :

H2-2 : les PME qui sont dans un milieu concurrentiel élevé pratiquent plus le reporting que les PME qui sont dans un environnement faiblement concurrentiel.

Section 2 : le reporting et le problème d'asymétrie de l'information dans les PME

Dans cette partie, nous allons présenter en premier lieu la théorie de l'asymétrie de l'information et en deuxième lieu parler du reporting face aux problèmes d'asymétrie de l'information dans les PME.

1. La théorie de l'asymétrie de l'information

Pour un bon fonctionnement des activités et la facilité de la prise de décision au sein de l'entreprise, les services opérationnels sont chargés de rendre compte au niveau de la hiérarchie. Dans ce cas de figure, on note souvent une asymétrie de l'information. Cette dernière est une situation d'échange dans laquelle l'une des parties (principal) possède moins d'informations que l'autre partie (agent). En effet, on note une absence de transparence. Dans le modèle de la concurrence pure et parfaite les agents économiques sont parfaitement informés mais l'apparition de la théorie de l'asymétrie de l'information remet en cause ce modèle.

Ainsi cette théorie présente deux problèmes dites antisélection (ou sélection adverse) et aléa moral (ou hasard moral).

1.1. L'antisélection

Elle se manifeste au moment de la signature du contrat (ex-ante) quand l'une des parties possède plus d'informations que l'autre.

En 1970, George Akerlof met une lumière sur cette situation dans son article « *the market of lemons* » en étudiant le marché des voitures d'occasion. Dans ce marché, il montre qu'il y a une asymétrie d'informations entre le vendeur et l'acheteur car ce dernier ne possède que les informations que le vendeur veut bien lui communiquer, entraînant ainsi une incertitude sur la qualité des véhicules. Ce qui amène les acheteurs à proposer un prix moyen. Face à ce fléau, les voitures de bonnes qualités sont retirées du marché laissant ainsi la place aux voitures de mauvaises qualités. C'est ce qu'on appelle antisélection ou sélection adverse.

Dans le marché du travail ou de l'emploi, Il existe une forte asymétrie d'informations entre l'employeur et le travailleur. Au moment de l'embauche, l'employeur ne peut pas connaître la productivité et l'efficacité du futur salarié. Ainsi, ce dernier possède plus d'informations sur sa capacité à faire un bon travail soit une maîtrise de ses caractéristiques professionnelles d'où la présence d'une sélection adverse.

1.2. L'aléa moral

C'est lorsque l'asymétrie de l'information porte après l'échange ou signature du contrat sur l'action, le comportement d'un individu (ex post). Il est fréquent dans le marché de l'assurance.

Dans cette partie, l'assureur prend en charge les pertes subis par l'assuré. De ce fait, une fois couvert, l'assuré peut changer de comportement en étant plus négligeant car ayant la certitude

qu'il sera pris en charge par l'assurance. En effet, l'assureur subit l'asymétrie d'informations car n'a aucune information sur le comportement de l'assuré une fois que celui-ci obtient l'assurance d'où la présence du hasard moral.

Dans le marché du travail, après la signature du contrat le salarié est la seule personne capable de savoir le degré d'effort qu'il va fournir par rapport à ses capacités. Donc l'asymétrie de l'information reste en faveur du salarié car l'employeur n'a pas d'informations sur le comportement de ce dernier. Ce cas de figure est généralement observé entre le principal et l'agent dans le cadre de la théorie de l'agence.

2. Le reporting face aux problèmes d'asymétrie de l'information dans les PME

L'information, définit par De Rosnay (1975) comme « *le contenu d'un message capable de déclenché une action* » est un facteur très important considéré comme le pouvoir par celui qui le détient. Sa détention peut être considérée comme une « *arme* » dans le cadre de l'asymétrie de l'information.

En effet, l'asymétrie d'informations a toujours été un problème entre les entreprises et les investisseurs. Ces derniers restent attentifs sur l'apport financière futur de leur investissement. Ce qui leurs permettent d'être exigeant sur la qualité de la communication financière (Mottis et Zarlowski, 2003). Cette dernière permet aux investisseurs d'avoir des informations suffisantes sur la situation financière de l'entreprise. De plus, pour Verrecchia (2001), la divulgation d'informations diminue l'asymétrie de l'information.

Cependant, l'obtention d'informations de gestion reste un élément primordial. Selon Cauvin et al (2006), certaines informations non obligatoires à savoir les informations non financières ou prévisionnelles renseignent plus que les informations comptables consolidées. De ce fait, ces informations non financières (d'ordre social ou environnement) permettent aux bailleurs d'avoir une vision sur l'environnement de l'entreprise.

Pour obtenir des informations viables, les managers exigent la mise en place d'un système de reporting qui synthétise les informations. Ainsi, selon Anthony (2010), le reporting est une photographie de la situation de l'entreprise à un instant T. son objectif est de faire ressortir l'information de façon brute et sans relief. Il permet aux dirigeants et aux investisseurs d'avoir une idée sur la situation actuelle de l'entreprise réduisant ainsi l'asymétrie de l'information entre eux.

Dans cette même lancée, le reporting est défini comme « un outil qui doit permettre aux dirigeants d'avoir un regard global, sur une activité, un service ou sur l'ensemble de l'entreprise. On peut le considérer comme une photographie d'une situation à un instant précis, une image qui aurait pour objectif de présenter de manière régulière une information brute ou l'évolution de cette même information. Plus globalement, il s'agit de la production de chiffres et d'indicateurs « brut », laissant la transposition et l'analyse aux décideurs » (Leporcq, 2013, p. 01). Le reporting, un instrument de dialogue, servira de présenter des données fiables qui permettent aux managers et aux investisseurs d'avoir les mêmes niveaux d'informations d'où la disparition de l'asymétrie de l'information.

Par ailleurs, la théorie de l'agence définie par Jensen et Meckling (1976, p. 313) comme « un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le mandant, le principal ou les principaux) engagent une autre personne (le mandataire ou l'agent) pour accomplir une action en leur nom, ce qui implique la délégation à l'agent d'un certain pouvoir décisionnel » note une asymétrie d'informations entre le mandant et le mandataire. En effet, les salariés ou chefs de services (agents) possèdent beaucoup plus d'informations que le dirigeant (le principal).

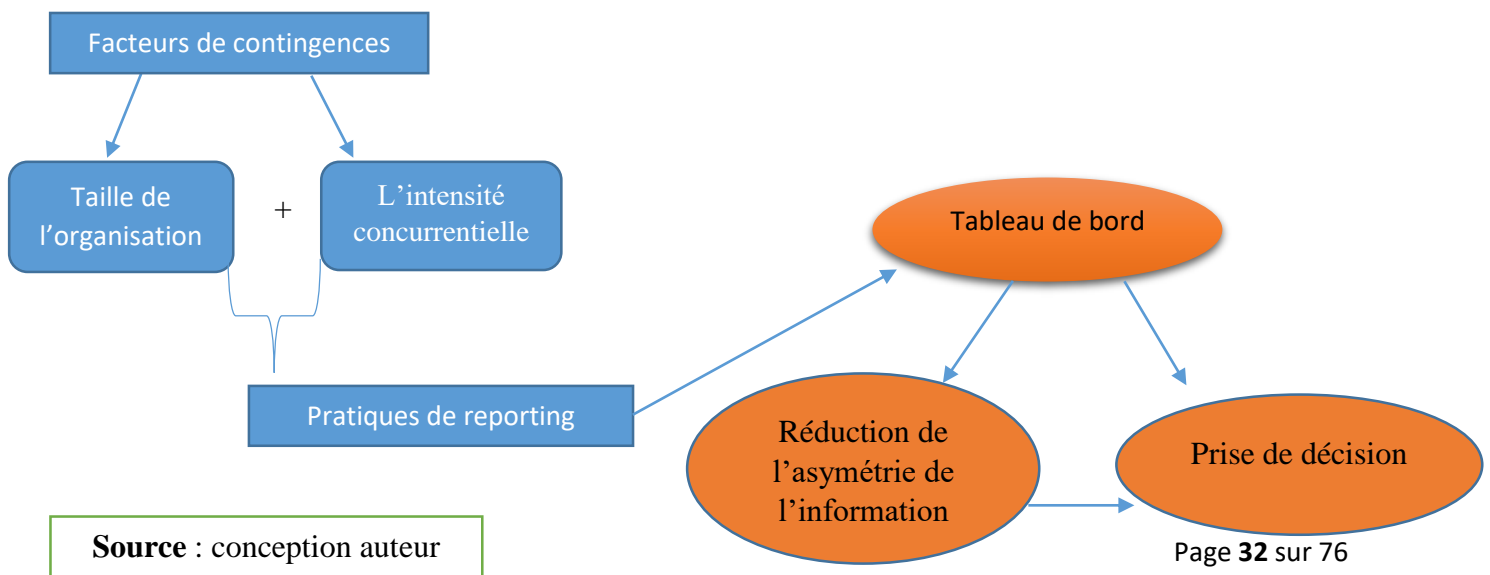
Ainsi pour pallier cet écart d'informations, les dirigeants demandent la mise à leur disposition d'un reporting.

Ce qui précède nous pousse à donner l'hypothèse suivante :

H3 : les pratiques de reporting réduisent le problème de l'asymétrie de l'information dans les PME au Sénégal.

Les concepts théoriques énumérés dans cette partie sont représentés dans la figure suivante :

Figure 2 : Récapitulatif du modèle théorique de la recherche



Conclusion

En somme, dans ce chapitre, nous avons parlé des différents facteurs de contingence qui existent et ceux qui sont susceptibles d'influencer la tenue de reporting dans les PME au Sénégal.

Par ailleurs, nous avons parlé de l'impact du reporting sur l'asymétrie de l'information entre mandat et mandataire. En effet, nous avons défini d'abord la notion de l'asymétrie de l'information, ensuite parlé des différentes parties qui la composent et enfin parler de l'effet du reporting sur l'asymétrie de l'information.

DEUXIEME PARTIE : CADRE EMPIRIQUE

Chapitre 3 : La méthodologie de recherche

Toute recherche scientifique est basée sur une méthodologie de recherche. Cette dernière est généralement définie, selon Gavard-perret et al (2012, p.13) comme « *l'étude des méthodes destinées à élaborer les connaissances* ». Les chercheurs, dans leurs travaux, adoptent un cheminement pour aboutir à un résultat final. En effet, cette posture leur pousse à se poser la question à savoir quel chemin devons-nous prendre pour obtenir des résultats fiables.

Cependant, la méthode à suivre nécessite un choix épistémologique et une méthodologie de recherche bien adaptée. De ce fait, ce chapitre sera divisé en deux sections :

Dans la section 1, nous aborderons la posture épistémologique choisie dans le cadre de cette recherche, ensuite abordé dans la section 2 la collecte de données empiriques et la fiabilité interne du questionnaire.

Section 1 : La posture épistémologique de la recherche

Considérée comme une branche de la philosophie apparue au début du XX^{ème} siècle, l'épistémologie est spécialisée dans l'étude des théories de la connaissance. Selon Piaget (1967, p. 6) « *l'épistémologie est l'étude de la constitution des connaissances valables* ». Ainsi, pour une bonne validation de leur travail, les chercheurs choisissent une posture épistémologique bien définie. Cette posture repose sur la base d'un paradigme défini par Gavard-perret et al (2012, p.23) comme « *une conception de la connaissance partagée par une communauté, qui repose sur un système cohérent d'hypothèse fondatrice relative aux questions qui étudient l'épistémologie* ».

En sciences de gestion, nous avons trois principaux paradigmes : le positivisme, le constructivisme et l'interprétativisme. Mais, dans notre travail, nous avons choisi d'utiliser le positivisme.

1. Choix du positivisme

Le positivisme est un courant philosophique fondé au XIX^{ème} siècle par Auguste COMTE (1798-1857). Il a pour objet la coordination des faits observés. Il met l'accent sur les lois scientifiques et refuse la notion de cause.

Selon les positivistes, il est primordial de passer par l'expérience pour tenir une vérité certaine et de remonter à des lois générales à partir de l'observation des faits particuliers. De ce fait, Gavard-perret et al (2012) montre que selon les positivistes, c'est dans l'expérience directe que la connaissance scientifique trouve son origine tout en privilégiant le raisonnement induc-

tif comme mode principal de production des connaissances. Cependant, le raisonnement et l'expérience constituent des facteurs essentiels pour la vision du courant positiviste. En effet, la définition d'Auguste Comte en 1820 citée par Kremer-Marietti (1993, p. 6) montre leur combinaison : *« S'il est vrai qu'une science ne devient positive qu'en se fondant exclusivement sur des faits observés et dont l'exactitude est généralement reconnue, il est également incontestable [...] qu'une branche quelconque de nos connaissances devient une science qu'à l'époque où au moyen d'une hypothèse, on a lié tous les faits qui lui servent de base. »*.

Par ailleurs, les positivistes soutiennent que pour avoir la bonne certitude sur une vérité, il est important de mettre en avant la connaissance expérimentale. Ainsi, pour atteindre notre objectif, nous allons passer par une étude empirique.

Notre choix concernant le positivisme est dû à la nature de notre sujet. Notre objectif est de voir l'influence de la pratique de reporting sur prise de décision au sein des PME au Sénégal. Et pour en arriver, il est primordial de faire une étude sur le terrain en recueillant des informations que nous allons traiter pour répondre à nos hypothèses de recherche.

2. Mode de raisonnement : une logique hypothético-déductive

En termes de recherche scientifique, les chercheurs ont le choix entre plusieurs démarches de recherche pour atteindre leurs objectifs. Chaque chercheur présente son travail de manière différente. Néanmoins, la démarche hypothético-déductive semble être une méthode de recherche considérée comme étant la base d'un travail robuste. Elle part d'hypothèses et en déduit les conséquences.

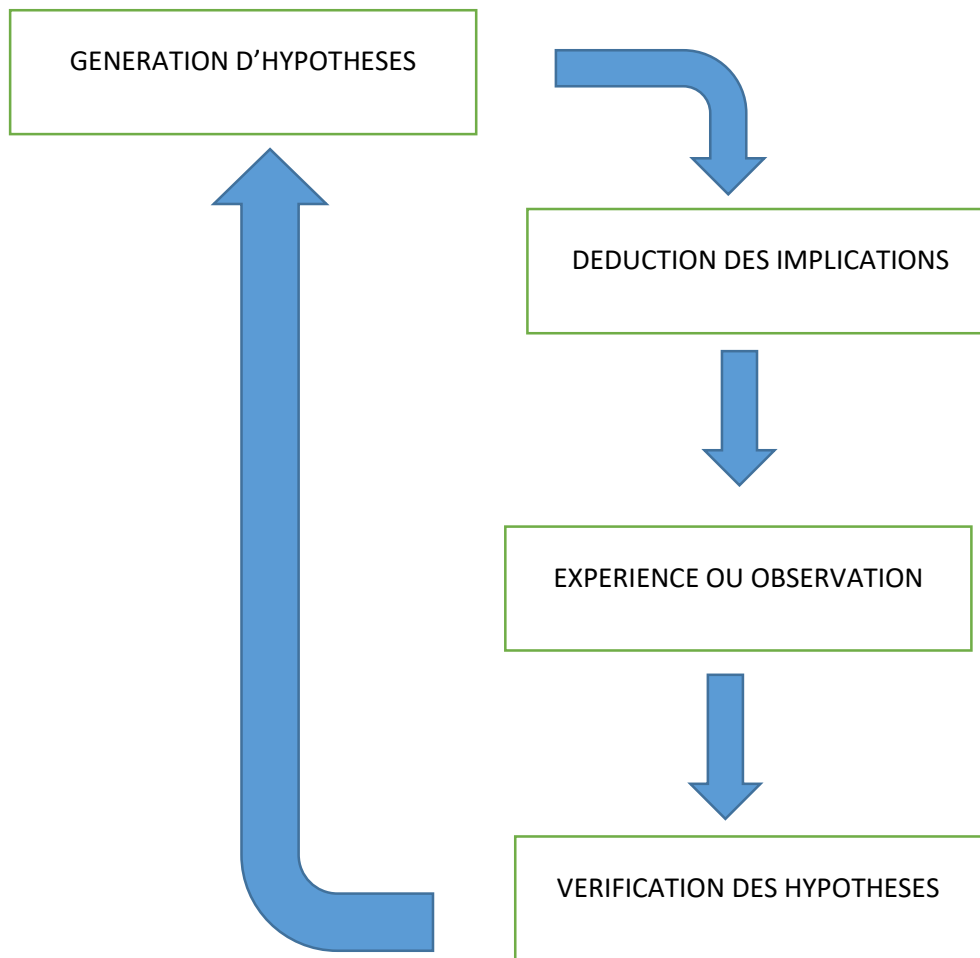
Dans les sciences empiriques, la méthode hypothético-déductive est une façon de conduire la recherche qui associe théorie et pratique selon une séquence définie. Il s'agit :

- de poser une hypothèse³ ;
- d'en déduire les implications concernant les faits ;
- d'expérimenter ou observer afin de voir si les faits prédits correspondent ;
- de faire retour sur l'hypothèse à partir des résultats d'expérience.

Pour une bonne compréhension de ce processus, nous allons le résumer dans le schéma suivant :

³La démarche consiste à faire des prévisions précises à partir d'une hypothèse théorique, afin de la confirmer ou de l'infirmier <https://philosciences.com/vocabulaire/315-hypothetico-deductive>

Figure 3 : Les différentes étapes de la méthode hypothético-déductive



Source : conception auteur

3. Approche méthodologique de la recherche : démarche quantitative

L'étude quantitative est une technique de collecte de données basée sur des questionnaires. Elle permet d'analyser des opinions, des comportements, des attentes en qualité et de déduire des conclusions mesurables statistiquement.

Par ailleurs, selon Giordano et Jolibert (2016), l'étude quantitative converge souvent sur plusieurs cadres qu'il faut comparer et combiner mais est approprié lorsqu'il existe un cadre théorique déjà bien reconnu.

En effet, pour une bonne collecte de donnée à analyser, nous allons rédiger un questionnaire standardisé adressé aux PME. Cependant un même questionnaire est utilisé afin d'obtenir un ensemble de réponse identique pour chaque entreprise enquêtée.

La méthode quantitative nous permet donc de :

- Mesurer le taux de connaissance et d'utilisation du reporting ;

- Connaître les différents types et formes de reporting les plus utilisés dans les PME au Sénégal ;
- Voir la pertinence de l'utilisation du reporting dans les PME ;
- Tester nos hypothèses etc.

Section 2 : La collecte de données et la fiabilité interne du questionnaire

Dans cette section, nous allons aborder en premier la collecte de données et enfin terminer sur la fiabilité du questionnaire.

1. La collecte de données

La collecte de données est une phase très importante dans le processus de recherche en science de gestion. Elle permet de réunir et de mesurer les informations provenant dans différentes sources pour obtenir une vue complète et précise d'un domaine d'intérêt.

La collecte de données permet à une personne ou à une entreprise, de répondre à des questions pertinentes, d'évaluer des résultats et de mieux anticiper les probabilités et les tendances à venir.

1.1. La présentation de l'instrument de recherche

Dans ce travail, l'instrument de recherche utilisé pour la collecte de données est le questionnaire. Ce dernier permet de recueillir des informations auprès des entreprises cibles, de les traiter et de les analyser.

Le questionnaire est constitué de plusieurs questions qui ont pour but d'obtenir des informations qui nous permettront de pouvoir confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Il est scindé en deux rubriques :

- rubrique 1 : Identification du répondant et de la PME ;
- rubrique 2 : connaissance et pratique du reporting

Dans la première rubrique, il s'agit d'avoir des informations sur le répondant (sexe, nom, prénom et poste occupée) et sur l'entreprise (type d'entreprise, l'effectif et le secteur d'activité, la tenue d'une comptabilité, l'intensité concurrentiel et l'utilisation d'une technologie).

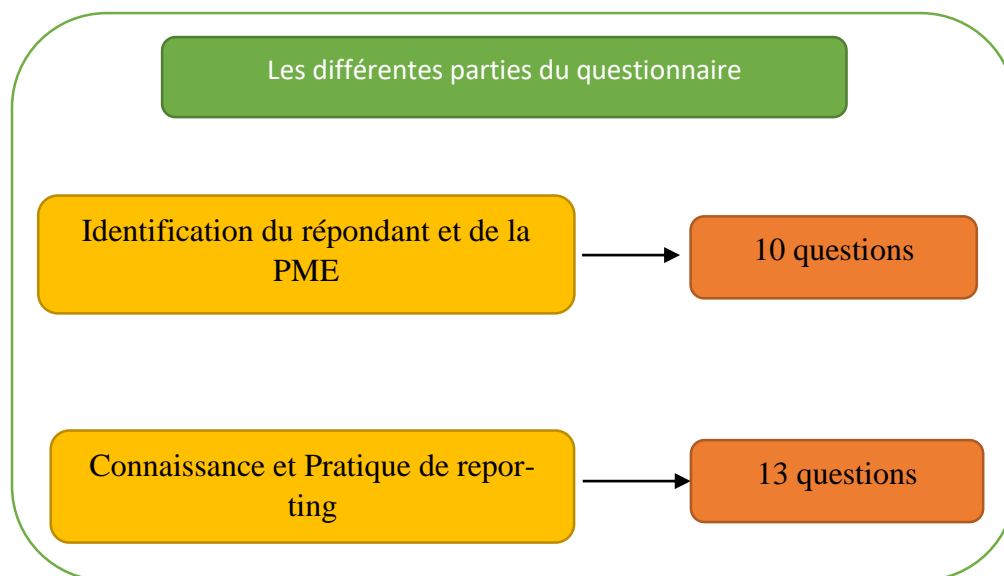
En effet, ces derniers nous permettent de savoir si les PME qui sont dans un secteur très concurrentiel utilisent plus le reporting que les autres PME.

Quant à la deuxième rubrique, elle regroupe les informations qui visent à identifier :

- le taux de connaissance et d'adoption du reporting ;
- les formes et types de reporting les plus utilisés dans les PME sénégalaises et les modes de transmissions de ceux-ci.

Le questionnaire est souvent constitué de questions fermées dont certains choix sont multiples et peuvent porter sur plusieurs items. Ces derniers mentionnés au niveau du questionnaire font références aux différentes variables qui peuvent être à l'origine de l'utilisation du reporting dans les PME.

Figure 4 : Les différentes parties du questionnaire



Source : conception auteur

1.2. Le déroulement de la collecte de donnée

Nous avons démarré notre collecte de donnée à partir du 11 octobre 2021 jusqu'au 15 novembre 2021 soit une durée de 1 mois. Durant cette période, nous avons sillonné la ville de Dakar et de Ziguinchor dans le but de distribuer nos questionnaires aux PME.

En effet, pour y parvenir, deux méthodes ont été adoptées :

- Distribution du questionnaire par email ;
- Dépôt physique du questionnaire au sein de la PME.

Ces démarches ont été utilisées dans le but d'obtenir plus de réponses possibles.

1.3. Le traitement des biais de nos réponses

Au moment de distribuer nos questionnaires, il nous est arrivé que l'entreprise :

- Nous donne un rendez-vous ;
- Refuse de nous recevoir à cause du manque de temps ;
- Reçoit le questionnaire et nous envoie les réponses par mail ;
- Reçoit le questionnaire mais ne nous revient pas. Soit un total de 9 questionnaires non répondus ;
- Nous rend le questionnaire pensant que nous étions un espion.

1.4. La présentation de l'échantillon

Un échantillon est un groupe relativement petit et choisi scientifiquement de manière à représenter le plus fidèlement possible une population (Savard 1978).

Cependant, il existe deux types d'échantillons :

- un échantillon non probabiliste ;
- un échantillon probabiliste.

Le choix de notre échantillon s'est fait suivant la méthode probabiliste. Cette dernière nous a permis de choisir notre échantillon de manière aléatoire.

Ainsi, la population de notre échantillon est constituée de 50 PME issues de différents secteurs d'activité au Sénégal.

Au total, 60 questionnaires ont été administrés et nous avons obtenu que 50 réponses exploitables (46 par administration direct et 4 par mail).

Toutes nos enquêtes sont réalisées dans deux régions à savoir Dakar et Ziguinchor.

Tableau 2 : Répartition des PME par région

Répartition des PME		
Région	Effectif	% de l'échantillon
Ziguinchor	20	40%
Dakar	30	60%
Total	50	100%

Source : données de l'enquête 2021

Ce tableau ci-dessus montre que sur un total de 50 PME enquêtées, 30 sont effectuées à Dakar et 20 à Ziguinchor soit un taux respectif de 60% et 40%. Ce qui nous amène à dire que la plupart des réponses sont obtenues dans la région de Dakar. Cela s'explique par la forte présence des PME dans cette zone.

Ces PME opèrent dans différents secteurs d'activités à savoir les secteurs de l'industrie, du commerce et du service.

Tableau 3 : Effectif des PME par secteur d'activités

Secteur d'activités	Service	Industriel	Commerce	Total
Effectif	29	6	15	50

Source : données de l'enquête 2021

Ainsi, le secteur du service est constitué de 29 PME, de 06 PME issues du secteur de l'industrie et de 15 PME issues du secteur du commerce.

Notre questionnaire a montré que les réponses ont été données par différentes personnes ayant des fonctions et sexes différents.

Tableau 4 : Fonction du répondant

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Fonction du répondant	Assistante de direction	5	10%	10%	10,0
	Chef d'agence	4	8%	8%	18%
	Chef réceptionniste	3	6%	6%	24%
	Comptable	10	20%	20%	44%
	DAF	7	14%	14%	58%
	Directeur Général	6	12%	12%	70%
	DRH	3	6%	6%	76%
	Gestionnaire	2	4%	4%	80%
	Ingénieur	2	4%	4%	84%
	Responsable	8	16%	16%	100%
	Total	50	100%	100%	

Source : données de l'enquête 2021

Ce tableau ci-dessus montre que 4% des répondants sont des gestionnaires et des ingénieurs, 6% des chefs réceptionnistes et directeurs des ressources humaines, 8% des chefs d'agences, 10% des assistantes de direction, 12% des directeurs généraux, 14% des directeurs administratifs et financiers, 16% des responsables et 20% des comptables.

Nos données ont montré que la plupart des répondants sont des comptables.

Par ailleurs, ces répondants sont de sexes différents.

Tableau 5 : Sexe du répondant

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Sexe du répondant	Masculin	37	74%	74%	74%
	Féminin	13	26%	26%	100%
	Total	50	100%	100%	

Source : données de l'enquête 2021

Ce tableau ci-dessus nous renseigne que 26% des répondants sont des femmes et 74% des hommes.

Au Sénégal, la charte des PME révèle au niveau des articles 3 et 4 que les entreprises qui ont un effectif compris entre (1-20) sont des petites entreprises (PE) et celles comprises entre (21-249) des moyennes entreprises (ME). Le tableau ci-dessous renseigne sur l'effectif des PME enquêtées.

Tableau 6 : Effectif des PME

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Effectif des PME	[1-20]	20	40%	40%	40%
	[21-249]	30	60%	60%	100%
	Total	50	100%	100%	

Source : données de l'enquête 2021

Ce tableau ci-dessus montre que 40% des PME enquêtées sont des petites entreprises et 60% des moyennes entreprises.

De plus, nous avons deux types de PME au Sénégal : formelle et informelle.

Tableau 7 : Types de PME

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Types de PME	Formelle	50	100%	100%	100%
	Informelle	0	0%	0%	

Source : données de l'enquête 2021

Ce tableau ci-dessus montre que toutes les PME enquêtées sont des entreprises formelles.

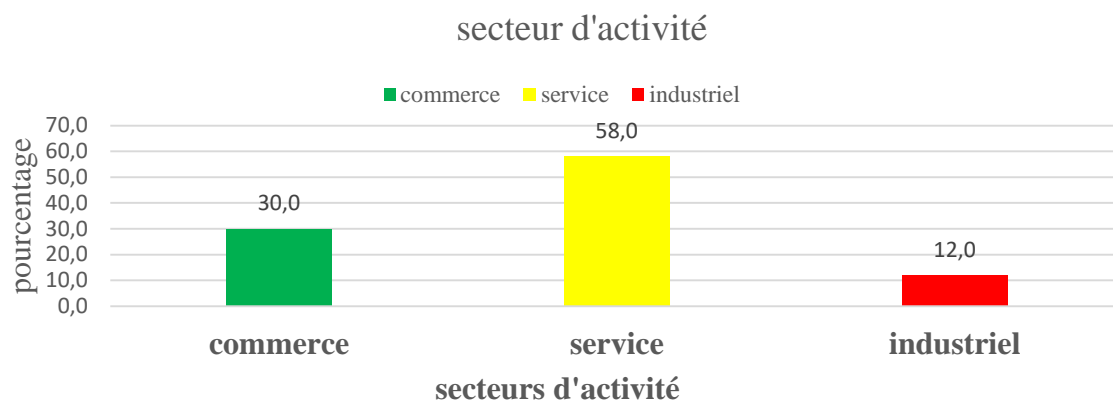
1.5. Les caractéristiques des PME

Dans cette partie, nous allons présenter la répartition des PME par secteur d'activité et par intensité concurrentielle.

➤ **Répartition des PME par secteur d'activité**

Il s'agit d'étudier ici la répartition des PME par secteur d'activité. En effet, les résultats obtenus sont mis dans la figure suivante :

Figure 5 : Histogramme en barre des secteurs d'activité



Source : données de l'enquête 2021

Notre base de données nous montre que sur 50 PME, 30% proviennent du secteur du commerce, 58% dans le secteur du service et 12% dans le secteur industriel.

➤ **Répartition des PME suivant l'intensité de la concurrence**

Dans cette partie, nous allons vérifier l'intensité concurrentielle des PME sénégalaises de notre échantillon. De ce fait, après enquête, nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau 8 : L'intensité concurrentielle du secteur d'activité des PME

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
L'intensité concurrentielle du secteur d'activité des PME	Faible	5	10%	10%	10%
	Moyenne	12	24%	24%	34%
	Élevée	19	38%	38%	72%
	Très élevée	14	28%	28%	100%
	Total	50	100%	100%	

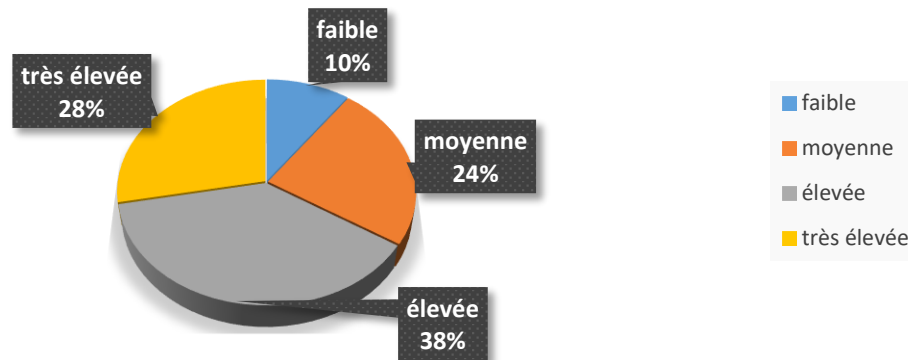
Source : données de l'enquête 2021

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur le niveau de concurrence que les PME sont confrontées. En effet, sur 50 PME, 10% ont un niveau concurrentiel faible, 24% un niveau concurrentiel moyen, 38% un niveau concurrentiel élevé et 28% un niveau concurrentiel très élevé.

Pour une bonne compréhension, nous allons illustrer ces données dans la figure suivante :

Figure 6 : Diagramme en secteur de l'intensité concurrentiel des PME

Diagramme en secteur de l'intensité concurrentiel des PME



Source : données de l'enquête 2021

Le diagramme en secteur de notre échantillon montre que les PME sont plus dans un secteur concurrentiel élevé.

2. La fiabilité interne du questionnaire

Pour toute recherche scientifique, avoir une fiabilité des échelles de mesure reste une phase importante pour la suite des résultats. En effet, la fiabilité est vérifiée lorsque, utilisé plusieurs fois dans les mêmes conditions, un instrument donne les mêmes résultats (Mourad et Tarek, janvier 2000). Elle est définie par Darmon et al (1991, p.248) comme « *le degré de stabilité d'une mesure pendant un temps indéterminé et ce, quelques soient les participants* ».

Cependant, il existe plusieurs méthodes de vérification à savoir :

- La cohérence interne (alpha de Cronbach, Kuder-Richardson et corrélation inter items) ;
- La stabilité (test-retest) ;
- L'équivalence (formes alternatives).

Mais, pour s'assurer de la fiabilité interne de notre échantillon, nous avons choisi d'utiliser comme vérité psychométrique la cohérence interne avec comme instrument de mesure **l'alpha de Cronbach**.

Ce dernier est considéré comme l'une des statistiques les plus utilisées en sciences sociales pour la vérification de la fiabilité des échelles de mesures. Sa valeur est souvent comprise entre 0 et 1. Ainsi, plus il est proche de 1 plus l'échelle est fiable donc on note une bonne co-

hérence interne des variables de mesures et lorsqu'il est proche de 0 l'instrument de mesure n'est pas fiable.

L'alpha de Cronbach a comme formule :

$$\alpha = \left(\frac{K}{K-1} \right) \left(1 - \frac{\sum_{i=1}^T \sigma_i^2}{\sigma_T^2} \right)$$

K = nombre d'items composant l'échelle ;

σ_i^2 = variance du $i^{\text{ème}}$ item avec $i = 1, 2, \dots, k$;

σ_T^2 = variance de toute l'échelle.⁴

Par ailleurs, la valeur de référence de l'alpha de Cronbach fréquemment citée est de 0,7. Mais cette référence a suscité de nombreux débats entre les auteurs. Cette norme est trompeuse selon Lana Bulls et Michel (2006).

En effet, selon Nunally (1967), en ce qui concerne des recherches exploratoires, une valeur aussi basse que 0,5⁵ est appropriée. Dans la même lancée Evrard et al (2003) considèrent comme acceptable un alpha compris entre 0,6 et 0,8.

Dans la suite de notre travail, nous utiliserons le coefficient d'Evrard et al (2003) compris entre 0,6 et 0,8 pour l'acceptation de la fiabilité de notre échelle de mesure.

Pour une bonne compréhension, la fiabilité du questionnaire est établie dans le tableau suivant :

Tableau 9 : La fiabilité du questionnaire

Coefficient	Étude	Valeur test	Interprétation
Alpha de Cronbach	Etude exploratoire	$\alpha < 0,6$	Pas acceptable
		$0,6 \leq \alpha \leq 0,8$	Acceptable

Source : conception auteur

La base de données de notre échantillon nous donne les informations suivantes :

Tableau 10 : Récapitulatif de traitement des observations

⁴(PDF) L'alpha de Cronbach et l'estimation de son intervalle de confiance : L'étude de deux approches (researchgate.net)

⁵ Pour les recherches fondamentales (0,8 ou plus) et pour la recherche appliquée (0,90 ou plus)

Récapitulatif de traitement des observations

	N	%
Observations Valide	48	96,0
Exclu ^a	2	4,0
Total	50	100,0

Suppression par liste basée sur toutes les variables de la procédure.

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments standardisés	Nombre d'éléments
,676	,814	8

Source : données de l'enquête 2021

Ce tableau nous montre que le coefficient de l'alpha de Cronbach est de **0,676**. Cette valeur est comprise entre 0.6 et 0.8 ($0,6 \leq 0,676 \leq 0,8$). Ce qui signifie que **67,6%** de la variance de l'échelle est attribuable à la consistance interne autrement dit **67,6%** de cette variance serait vrai et ne serait pas attribuable à des valeurs inconnues.

Conclusion

Ce chapitre constitue une partie importante pour la suite de notre travail. La nature de ce dernier, nous a permis d'utiliser la posture épistémologique de positiviste avec un raisonnement hypothético-déductif. De plus, notre collecte de données se fait sur la base d'un questionnaire administré aux PME afin d'obtenir des informations fiables qui nous permettront d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses. Ce qui nous permet d'aborder dans le chapitre 4 la présentation et la discussion des résultats.

CHAPITRE 4 : La présentation et discussion des résultats

Dans ce chapitre, il sera question de présenter et de discuter les résultats.

Section 1 : La présentation des résultats

Après avoir effectué notre enquête, nous avons regroupé nos données dans un logiciel appelé Spss. Ce dernier nous permettra de présenter les informations reçues. Ainsi, cette présentation se fera en trois parties. Dans la première partie, nous aborderons la connaissance du reporting, dans la deuxième partie l'utilisation du reporting et dans la troisième partie les autres indicateurs de prise de décision.

1. Connaissance du reporting

Il s'agit ici, d'étudier le niveau de connaissance du reporting dans les PME. En effet, le tableau suivant nous renseigne sur la connaissance du reporting.

Tableau 11 : Connaissance du reporting

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Connaissance du reporting	Oui	49	98%	98%	98%
	Non	1	2%	2%	100%
	Total	50	100%	100%	

Source : données de l'enquête 2021

Nous constatons que sur les 50 PME, 49 PME connaissent le reporting soit un taux de 98% et 1 seule PME ne connaît pas le reporting soit un taux de 2%. Ce tableau nous montre que la majeure partie des PME enquêtées connaissent le reporting.

2. Utilisation du reporting

Après avoir eu des informations sur la connaissance du reporting, nous avons jugé nécessaire d'étudier le taux d'utilisation du reporting. Les données sont représentées dans le tableau suivant :

Tableau 12 : Utilisation du reporting

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Utilisation du reporting	Oui	47	94%	94%	94%
	Non	3	6%	6%	100%
	Total	50	100%	100%	

Source : données de l'enquête 2021

Le tableau ci-dessus nous montre que sur 50 PME, 47 PME utilisent le reporting soit un taux de 94% et 3 PME n'utilisent pas le reporting soit un taux de 6%.

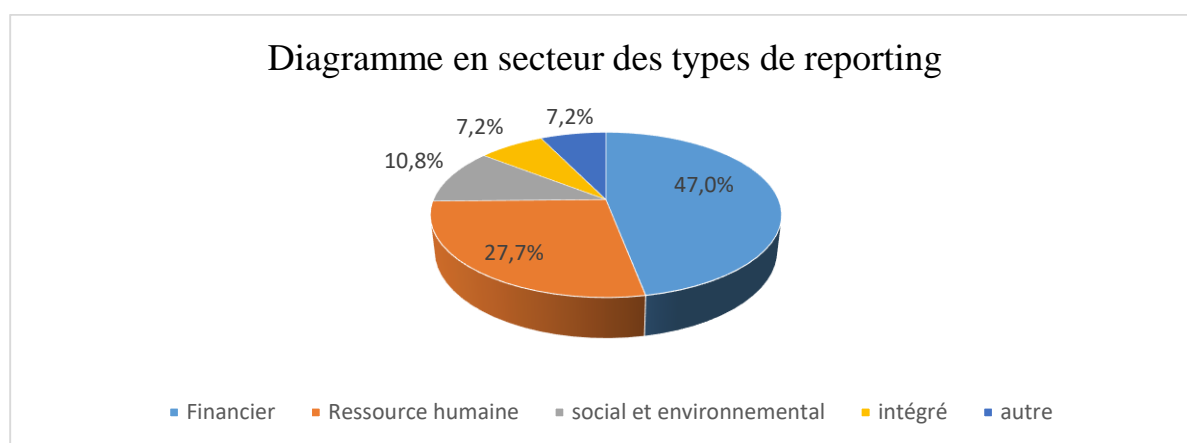
Donc nous pouvons dire que la majeure partie des entreprises qui connaissent le reporting l'utilise.

2.1. Répartition des types de reporting

Après avoir étudié le taux de connaissance et d'utilisation du reporting, il est important de savoir les types de reporting les plus utilisés par les PME. De ce fait, nous allons montrer en premier, les types de reporting utilisés et terminer par ceux qui sont le plus utilisés.

Les résultats obtenus lors de nos enquêtes sont présentés dans la figure suivante :

Figure 7 : Diagramme en secteur des types de reporting utilisés dans les PME

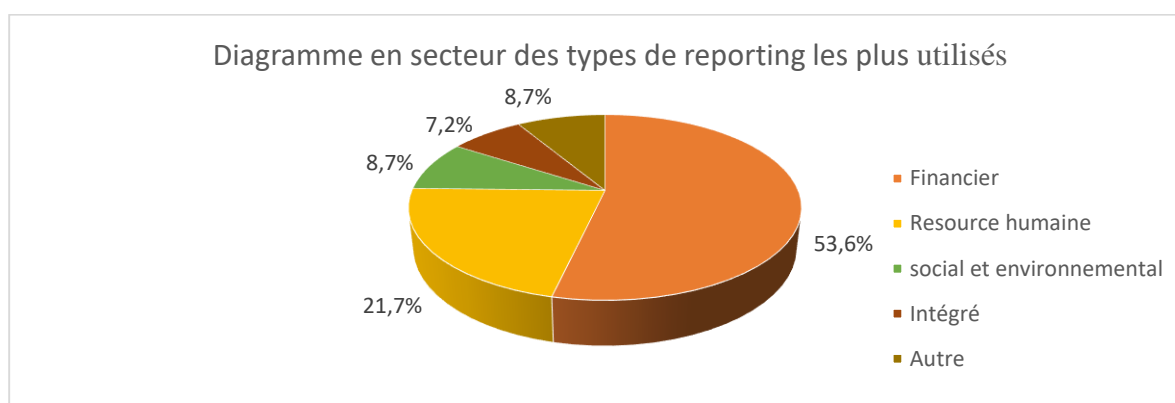


Source : données de l'enquête 2021

Ce diagramme montre que 47% des PME utilisent le reporting financier, 27,7% le reporting RH, 10,8% le reporting social et environnemental, 7,2% le reporting intégré et 7,2% des PME utilisent d'autres types de reporting.

Par ailleurs, parmi ces types de reporting, les PME en préfèrent certains :

Figure 8 : Diagramme en secteur des types de reporting les plus utilisés



Source : données de l'enquête 2021

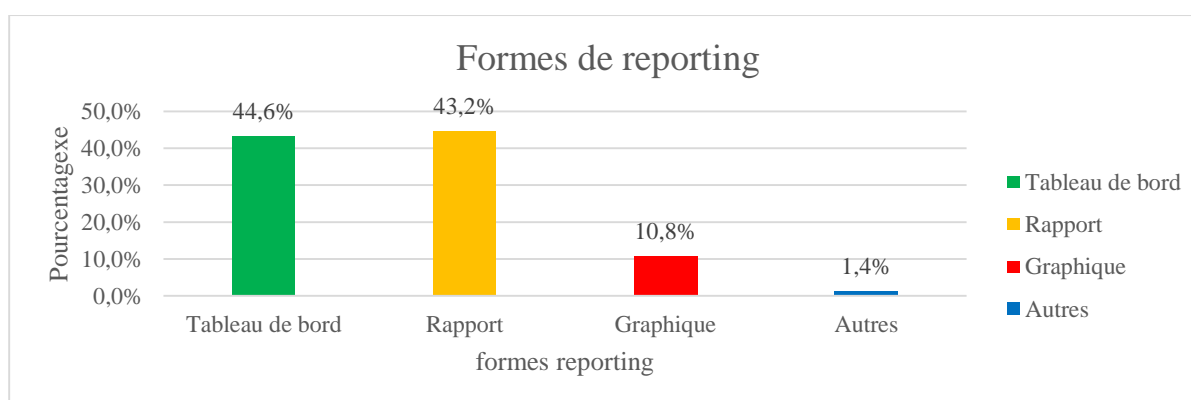
Ce diagramme montre que 53,6% des PME utilisent plus le reporting financier, 21,7% le reporting RH, 8,7% le reporting social et environnemental, 7,2% le reporting intégré et 8,7% des PME utilisent d'autres types de reporting.

2.2. Répartition des formes de reporting

Par ailleurs, les types de reporting sont représentés sous différentes formes. De ce fait, nous allons illustrer les différentes formes de reporting utilisées d'une part et d'autre part les différentes formes de reporting les plus utilisées par les PME au Sénégal.

Les résultats obtenus sont mis dans la figure suivante :

Figure 9 : Histogramme en barre des formes de reporting

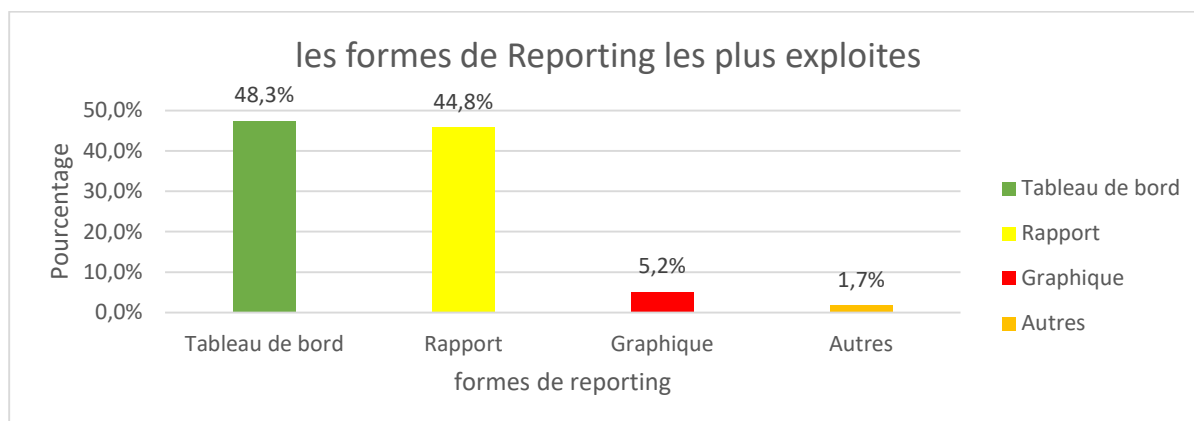


Source : données de l'enquête 2021

Le diagramme ci-dessus montre que sur 47 PME, 44,6% utilisent le tableau de bord, 43,2% le rapport, 10,8% le graphique et 1,4% utilisent d'autres formes de reporting.

Par ailleurs, parmi ces formes de reporting, il y a celles qui sont le plus utilisées par les PME.

Figure 10 : Histogramme en barre des formes de reporting les plus utilisées



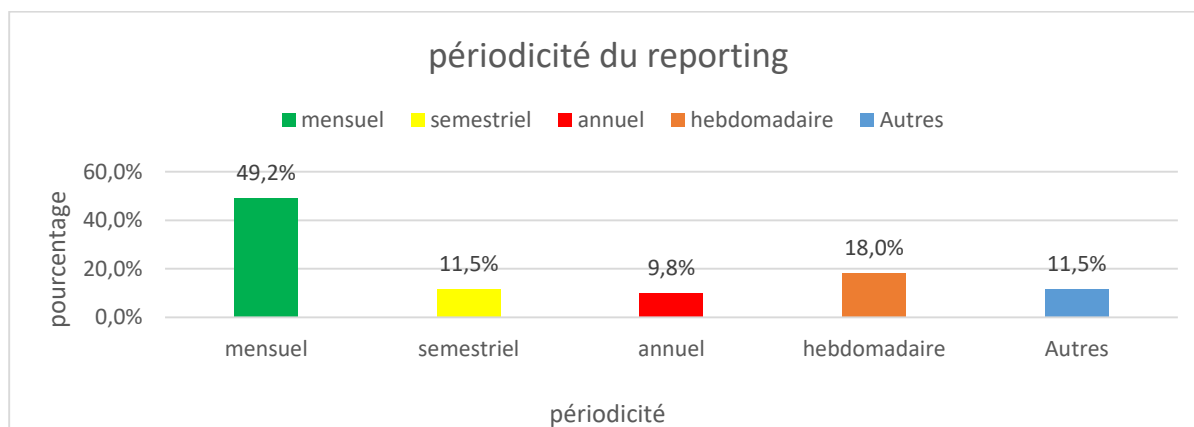
Source : données de l'enquête 2021

Le diagramme ci-dessus montre que sur 47 PME, 48,3% utilisent plus le tableau de bord, 44,8% le rapport, 5,2% le graphique et 1,7% utilisent d'autres formes de reporting.

2.3. Répartition de la périodicité du reporting

Les PME regroupent souvent leurs opérations ou activités par période. En effet, nous avons enquêté sur la périodicité du reporting.

Figure 11 : Histogramme en barre de la périodicité du reporting



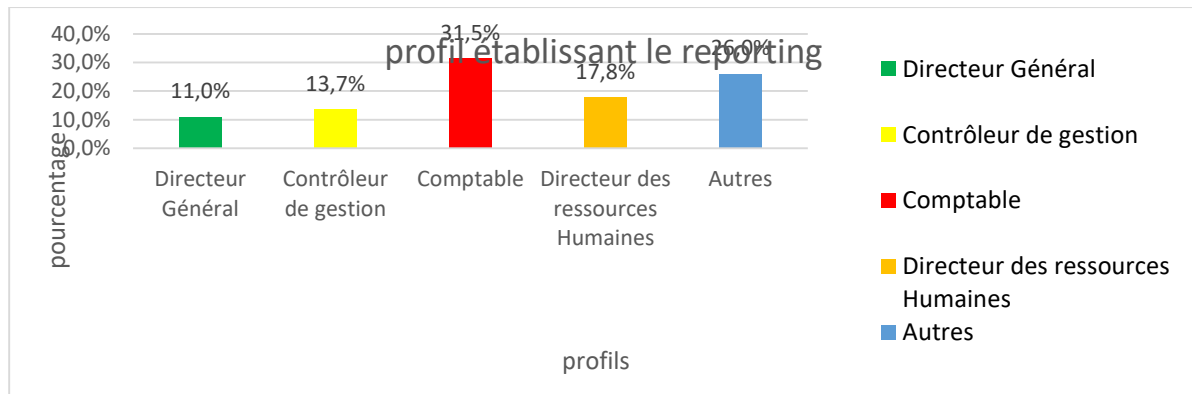
Source : données de l'enquête 2021

En effet, 49,2% de la périodicité du reporting utilisée par les PME est mensuelle, 11,5% est semestrielle, 9,8% est annuelle, 18% est hebdomadaire et les 11,5% constituent les autres types de périodicité (journalière et trimestriel).

2.4. Répartition des profils qui établissent le reporting

Les différentes formes ou types de reporting sont établis par certaines personnes travaillant au sein de la PME. Nous allons présenter les profils qui établissent le reporting.

Figure 12 : Profil établissant le reporting



Source : données de l'enquête 2021

Nos données ont montré que 11% des personnes qui établissent le reporting sont des Directeurs Généraux, 13,7% des contrôleurs de gestion, 31,5% de comptables, 17,8% de Directeurs de Ressources Humaines et 26% par d'autres personnes (DAF, gestionnaires etc.).

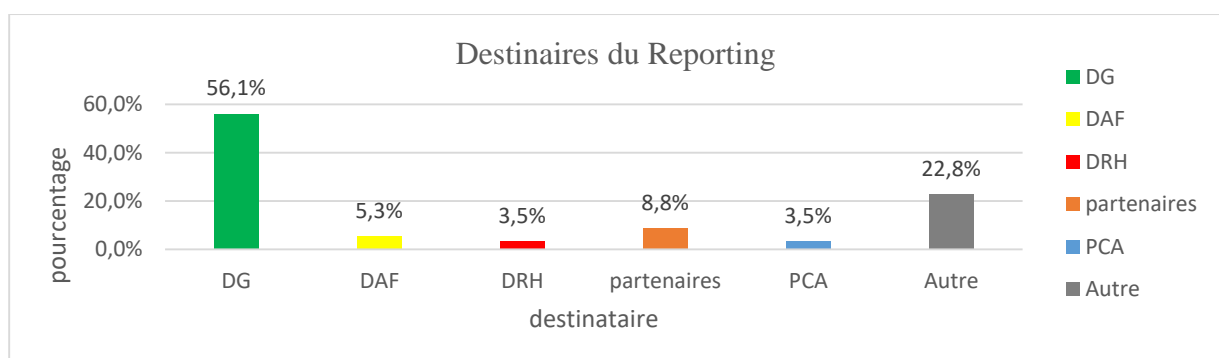
Nous constatons aussi que la majeure partie des gens qui établissent le reporting sont des comptables.

2.5. Destinataires du reporting

Après son établissement, le reporting est souvent destiné à la hiérarchie ou des personnes tierces. Celle-ci utilise le reporting pour voir l'état d'avancement des activités de l'entreprise.

La figure suivante nous montre les différentes personnes à qui le reporting est destiné après son établissement.

Figure 13 : Destinataires du reporting



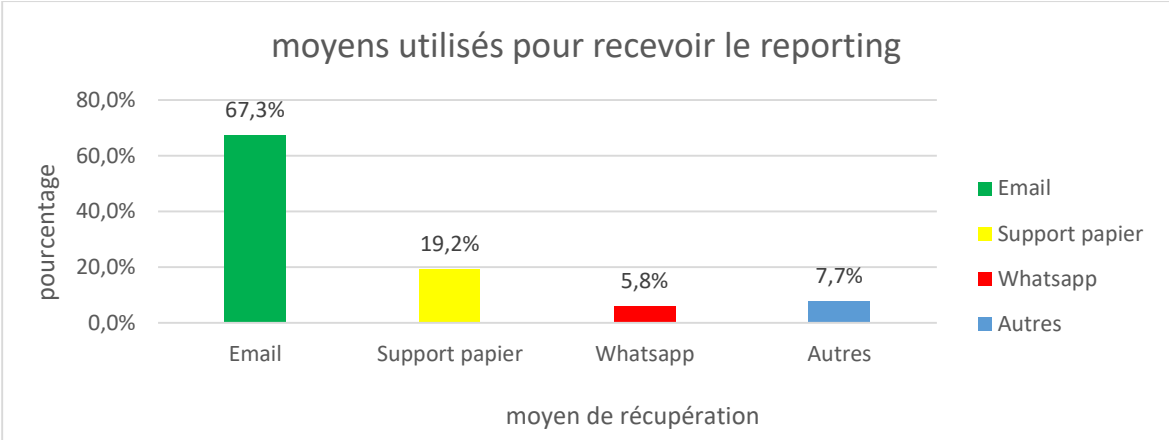
Source : données de l'enquête 2021

Nous constatons que 56,1% du reporting est destiné au DG, 5,3% au Directeur Administratif et Financier, 3,5% au Directeur des ressources humaines, 8,8% aux partenaires, 3,5% au PCA et 22,8% est consacré à d'autres membres de l'entreprise (chef comptable, fournisseurs etc.).

2.6. Répartition des moyens de reporting les plus utilisés

Pour envoyer ou recevoir le reporting, les responsables utilisent différents moyens. Dans cette partie, nous allons présenter les moyens les plus utilisés pour recevoir le reporting d'une part et d'autre part les moyens les plus utilisés pour envoyer le reporting.

Figure 14 : Différents moyens utilisés pour recevoir le reporting

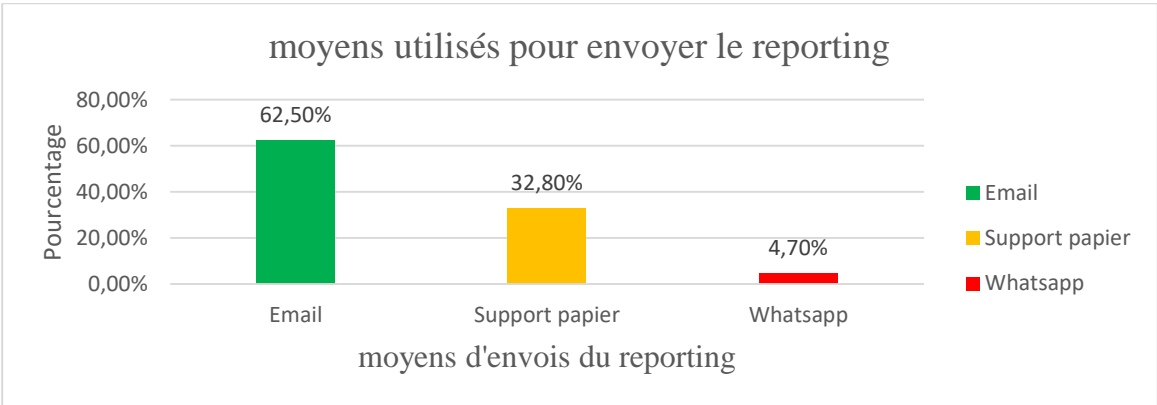


Source : données de l'enquête 2021

Les PME utilisent différents moyens pour recevoir le reporting. En effet, 67,3% des PME préfèrent utiliser l'email, 19,2% le support papier, 5,8% le Whatsapp et 7,7% des PME utilisent d'autres moyens (Cloud, intranet etc.).

Par ailleurs, pour envoyer le reporting à ses destinataires différents moyens sont utilisés :

Figure 15 : Différents moyens utilisés pour envoyer le reporting



Source : données de l'enquête 2021

Pour envoyer le reporting à ses destinataires, les PME utilisent plus l'email soit un taux de 62,5%, le support papier 32,80% et le whatsapp 4,7%.

3. Indicateurs de prise de décision

Dans cette partie, nous allons aborder l'utilisation d'autres indicateurs pour prendre une bonne décision au sein de l'entreprise.

Nos résultats ont montré que les PME qui n'utilisent pas le reporting se basent d'autres indicateurs pour prendre une décision. Le tableau ci-dessous nous donne les résultats suivants :

Tableau 13 : Indicateur de prise de décision

	fréquence	pourcentage	pourcentage valide	pourcentage cumulé
Reporting	47	94%	94%	94%
chiffre d'affaire	2	4%	4%	98%
fiche de satisfaction	1	2%	2%	100%
Total	50	100%	100%	

Source : donnée de l'enquête 2021

Ce tableau montre que sur les 3 PME restant deux (2) utilisent le chiffre d'affaire pour prendre une décision soit un taux de 4% et une (1) la fiche de satisfaction soit un taux de 2%.

Section 2 : Les tests d'hypothèses et discussion des résultats

Il s'agira dans cette section de vérifier nos hypothèses de recherche avec le test de Pearson afin de les confirmer ou de les infirmer.

1. Tests d'hypothèses

H1 : le tableau de bord constitue l'outil le plus utilisé dans les PME pour contribuer à la prise de décision.

Il s'agit de montrer dans cette partie le degré d'utilisation du tableau de bord et son effet sur la prise de décision.

Les tableaux ci-dessous nous donnent les informations suivantes :

Tableau 14 : Formes de reporting les plus exploitées par les PME au Sénégal

		Réponses	
		N	Pourcentage
Formes de reporting les plus exploitées	Tableau de bord	28	48,3%
	Rapport	26	44,8%
	Graphique	3	5,2%
	Autres	1	1,7%
Total		58	100,0%

Source : données de l'enquête 2021

Tableau 15 : Reporting et pertinence de la prise de décision

		Fréquence	Pourcentage
Pertinence du reporting	Oui	47	94%
	Non	3	6%
Total		50	100%

Source : données de l'enquête 2021

Lors des présentations ou de la remontée de l'information au niveau de la hiérarchie, les responsables concernés ou les chefs de services ont l'habitude de mettre les infos, en relation aux activités de l'entreprise, dans des tableaux, des rapports ou sous forme de graphique pour faciliter la compréhension.

Le tableau 14 ci-dessus nous montre que parmi les formes reporting qui existent, le tableau de bord (48,3%) est plus utilisé par les PME au Sénégal. Cela s'explique par le fait que, avec l'utilisation du reporting financier dans beaucoup de PME, les dirigeants exigent aux responsables de rendre compte de leurs activités à travers des tableaux d'où l'utilisation du tableau de bord.

De plus, les 47 PME qui utilisent le reporting jugent qu'il permet de prendre une bonne décision dans l'entreprise.

Par ailleurs, nous allons utiliser le test de Pearson qui est un test de corrélation bi-varié. Il permet de donner simultanément, sur SPSS, la significativité des variables. En effet, nous allons effectuer différents tests avec les formes de reporting pour vérifier si le tableau de bord constitue le principal outil utilisé pour contribuer à la prise de décision.

Tableau 16 : influence du tableau de bord sur la prise de décision

Corrélations			
		Pertinence du reporting dans la prise de décision	Forme de reporting (tableau de bord)
Pertinence du reporting dans la prise de décision	Corrélation de Pearson	1	0,482**
	Sig. (bilatérale)		0,001
	N	47	47
Forme de reporting (tableau de bord)	Corrélation de Pearson	0,482**	1
	Sig. (bilatérale)	0,001	
	N	47	47

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Source : données de l'enquête 2021

La corrélation de Pearson montre une significativité au seuil de 5 % ($0,001 < 5\%$). La pertinence de la prise de décision et le tableau de bord sont corrélés entre eux. Pour une significativité de 0,1% au seuil de 5 %, le test de Pearson révèle qu'à 48,2% le tableau de bord permet de prendre une bonne prise de décision.

Tableau 17 : Influence du rapport sur la prise de décision

Corrélations			
		Pertinence du reporting dans la prise de décision	Forme de reporting (Rapport)
Pertinence du reporting dans la prise de décision	Corrélation de Pearson	1	0,188
	Sig. (bilatérale)		0,200
	N	47	47
Forme de reporting (Rapport)	Corrélation de Pearson	0,188	1
	Sig. (bilatérale)	0,200	
	N	47	47

Source : données de l'enquête 2021

La corrélation de Pearson montre un p-value de 0,200 supérieur à 5 % ($p\text{-value} > 5\%$).

Donc le rapport n'est pas corrélé à la pertinence du reporting. Au seuil de 5%, la force de corrélation entre ces deux variables est de 18,8%.

Tableau 18 : Influence du graphique sur la prise de décision

Corrélations			
		Pertinence du reporting dans la prise de décision	Forme de reporting (Graphique)
Pertinence du reporting dans la prise de décision	Corrélation de Pearson	1	0,038
	Sig. (bilatérale)		0,799
	N	47	47
Forme de reporting (Graphique)	Corrélation de Pearson	0,038	1
	Sig. (bilatérale)	0,799	
	N	47	47

Source : données de l'enquête 2021

Le p-value du test qui est égale à 79,9% est supérieur à 5% ($79,9\% > 5\%$). Donc le graphique n'est pas corrélé à la pertinence du reporting. Au seuil de 5%, la force de corrélation entre ces deux variables est de 3,8%.

Tableau 19 : Influence des autres formes de reporting sur la prise de décision

Corrélations			
		Pertinence du reporting dans la prise de décision	Forme de reporting (Autres)
Pertinence du reporting dans la prise de décision	Corrélation de Pearson	1	0,021
	Sig. (bilatérale)		0,886
	N	47	47
Forme de reporting (Autres)	Corrélation de Pearson	0,021	1
	Sig. (bilatérale)	0,886	
	N	47	47

Source : données de l'enquête 2021

Le p-value du test qui est égale à 88,6% est supérieur à 5% ($88,6\% > 5\%$). Donc les autres formes de reporting ne sont pas corrélées à la pertinence du reporting. Au seuil de 5%, la force de corrélation entre ces deux variables est de 2,1%.

De ce qui précède, nous constatons que seul le tableau de bord est corrélé à la prise de décision. Il permet, à 48% de prendre une bonne prise de décision. **Ce qui confirme notre première hypothèse.**

H2-1 : les PME de taille moyenne utilisent plus les pratiques de reporting que les PME de petite taille au Sénégal.

Il s'agit de montrer le lien entre la taille de l'entreprise et les pratiques de reporting dans les PME au Sénégal. De ce fait, nous allons effectuer un test de corrélation de Pearson entre ces deux variables afin de détecter l'existence de relation entre elles. Cependant, la charte des PME du Sénégal (2010), donne respectivement au niveau des articles 3 et 4 la taille des petites entreprises et celle des moyennes entreprises soit [1-20] et [21-249].

Le tableau ci-dessous nous donne les informations suivantes :

Tableau 20 : Tableau croisé taille PME et utilisation du reporting

			Utilisation du reporting		Total
			Oui	Non	
L'effectif du personnel	PE [1-20]	Effectif	19	1	20
		% dans utilisation du reporting	40,4%	33,3%	40,0%
	ME [21-249]	Effectif	28	2	30
		% dans utilisation du reporting	59,6%	66,7%	60,0%
Total		Effectif	47	3	50
		% dans utilisation du reporting	100,0%	100,0%	100,0%

Source : données de l'enquête 2021

Au Sénégal, les PME constituent un facteur important pour le développement de l'économie locale. Elles cherchent de plus en plus à faire profit et d'augmenter leur taille. En effet, nous constatons que plus elle est grande plus elle est tenue à enregistrer davantage des opérations. Par ailleurs, le tableau ci-dessus montre que 40,4% des PME qui utilisent le reporting sont des petites entreprises et 59,6% sont des moyennes entreprises. Nous remarquons, dans cette partie, que les moyennes entreprises pratiquent plus le reporting que les petites entreprises. **Ainsi, nous confirmons notre hypothèse (H2-1)**

H2-2 : les PME qui sont dans un milieu concurrentiel élevé pratiquent plus le reporting que les PME qui sont dans un environnement faiblement concurrentiel.

Dans cette partie, nous allons vérifier l'effet de l'intensité concurrentiel sur la pratique de reporting dans les PME au Sénégal.

Tableau 21 : Tableau croisé de l'intensité concurrentiel du secteur d'activité et de l'utilisation du reporting

		Utilisation du reporting		Total
		Oui	Non	
l'intensité concurrentielle du secteur d'activité	faible	10,6%		10,0%
	moyenne	23,4%	33,3%	24,0%
	élevée	40,4%		38,0%
	très élevée	25,5%	66,7%	28,0%
Total		100,0%	100,0%	100,0%

Source : données de l'enquête 2021

Avec la mondialisation et l'avancée de la science, les entreprises sont toujours confrontées à une rude concurrence.

En effet, à travers ce tableau nous pouvons voir que les PME qui sont dans un milieu concurrentiel élevé 40,4% pratiquent plus le reporting que celles qui sont dans un milieu concurrentiel faible 10,6%.

Par ailleurs, nous allons utiliser le test de corrélation de Pearson pour faire une comparaison entre les deux intensités concurrentielles et les pratiques de reporting afin de vérifier leur significativité. Les tableaux ci-dessous nous donnent les résultats suivants :

Tableau 22 : Influence de l'intensité concurrentielle faible sur la pratique de reporting

Corrélations			
		Utilisation du reporting	Intensité concurrentielle du secteur d'activité (faible)
Utilisation du reporting	Corrélation de Pearson	1	0,050
	Sig. (bilatérale)		0,737
	N	47	47
Intensité concurrentielle du secteur d'activité (faible)	Corrélation de Pearson	0,050	1
	Sig. (bilatérale)	0,737	
	N	47	47

Source : données de l'enquête 2021

La corrélation de Pearson montre un p-value de 73,7% supérieur à 5 % ($73,7 > 5$ %). La pratique de reporting et l'intensité concurrentielle faible du secteur d'activité de l'entreprise ne sont pas corrélées entre elles. Pour une significativité de 73,7% au seuil de 5 %, le test de Pearson révèle une force de corrélation 5%.

Tableau 23 : Influence de l'intensité concurrentielle élevée sur la pratique de reporting

Corrélations			
		Utilisation du reporting	Intensité concurrentielle du secteur d'activité (élevé)
Utilisation du reporting	Corrélation de Pearson	1	0,118
	Sig. (bilatérale)		0,424
	N	47	47
Intensité concurrentielle du secteur d'activité (élevée)	Corrélation de Pearson	0,118	1
	Sig. (bilatérale)	0,424	
	N	47	47

Source : données de l'enquête 2021

La corrélation de Pearson montre un p-value de 42,4% supérieur à 5 % ($42,4\% > 5$ %). La pratique de reporting et l'intensité concurrentielle faible du secteur d'activité de l'entreprise ne sont pas corrélées entre elles. Pour une significativité de 42,4% au seuil de 5 %, le test de Pearson révèle une force de corrélation 11,8%.

De ce qui précède, nous constatons que l'intensité concurrentielle du secteur d'activité faible et celle du secteur d'activité élevé ne sont pas corrélées à la pratique du reporting. **Ce qui infirme notre hypothèse (H2-2).**

H3 : les pratiques de reporting réduisent les problèmes de l'asymétrie de l'information dans les PME au Sénégal.

L'asymétrie de l'information a toujours été un problème entre mandat et mandataire. Ce qui crée souvent un manque de confiance entre eux et une mauvaise prise de décision au sein de l'entreprise. Cependant, nous allons montrer l'effet des pratiques de reporting sur l'asymétrie de l'information.

Tableau 24 : Pertinence du reporting

Corrélations			
		Pertinence du reporting dans la prise de décision	Destinataires du reporting (gestionnaires et propriétaires)
Pertinence du reporting dans la prise de décision	Corrélation de Pearson	1	0,410**
	Sig. (bilatérale)		0,003
	N	47	47
Destinataires du reporting (gestionnaires et propriétaires)	Corrélation de Pearson	0,410**	1
	Sig. (bilatérale)	0,003	
	N	47	47
**. La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).			

Source : données de l'enquête 2021

Le tableau ci-dessus montre que dans les 47 PME, les destinataires (gestionnaires et propriétaires) du reporting jugent à 41% que ce dernier est pertinent pour prendre une bonne décision dans l'entreprise.

Cependant, nous allons vérifier la significativité entre pratique de reporting et l'absence d'écart informationnel entre gestionnaires et propriétaires de l'entreprise.

Tableau 25 : Tests de corrélation de Pearson H3

Corrélations			
		Utilisation du reporting	Absence d'écart informationnel entre gestionnaires et propriétaires
Utilisation du reporting	Corrélation de Pearson	1	1,000**
	Sig. (bilatérale)		0,000
	N	47	47
Absence d'écart informationnel entre gestionnaires et propriétaires	Corrélation de Pearson	1,000**	1
	Sig. (bilatérale)	0,000	
	N	47	47
**. La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).			

Source : données de l'enquête 2021

Ce tableau montre que la significativité du test ($p=0,000$) est largement inférieure à 5%. Ce qui montre qu'il y a une dépendance et une très forte corrélation entre l'utilisation du repor-

ting par ses destinataires et l'absence d'écart informationnel entre gestionnaires et propriétaires de la PME.

Cependant, nous pouvons voir que le reporting permet aux dirigeants et propriétaires des PME d'obtenir une très bonne information qui leur permet de prendre une décision rapide et efficace au sein de l'entreprise. Ce qui entraîne ainsi une disparition de l'asymétrie de l'information qui existait entre le mandat et le mandataire et qui empêchait le dirigeant à prendre la bonne décision. Donc nous pouvons dire que les pratiques de reporting règlent les problèmes de l'asymétrie de l'information. **Ce qui confirme notre troisième hypothèse.**

2. Discussion des résultats

Cette partie sera consacrée à la discussion des résultats provenant de notre enquête. En effet, nous discuterons de la relation entre les pratiques de reporting et la prise de décision à travers nos hypothèses de recherche.

Avant d'entamer la discussion, nous allons rappeler notre question centrale de recherche : Quelle est l'influence des pratiques de reporting sur la prise de décision dans les PME au Sénégal ?

Pour en arriver, nous avons posé quatre (3) hypothèses de recherche que nous allons synthétiser dans le tableau suivant :

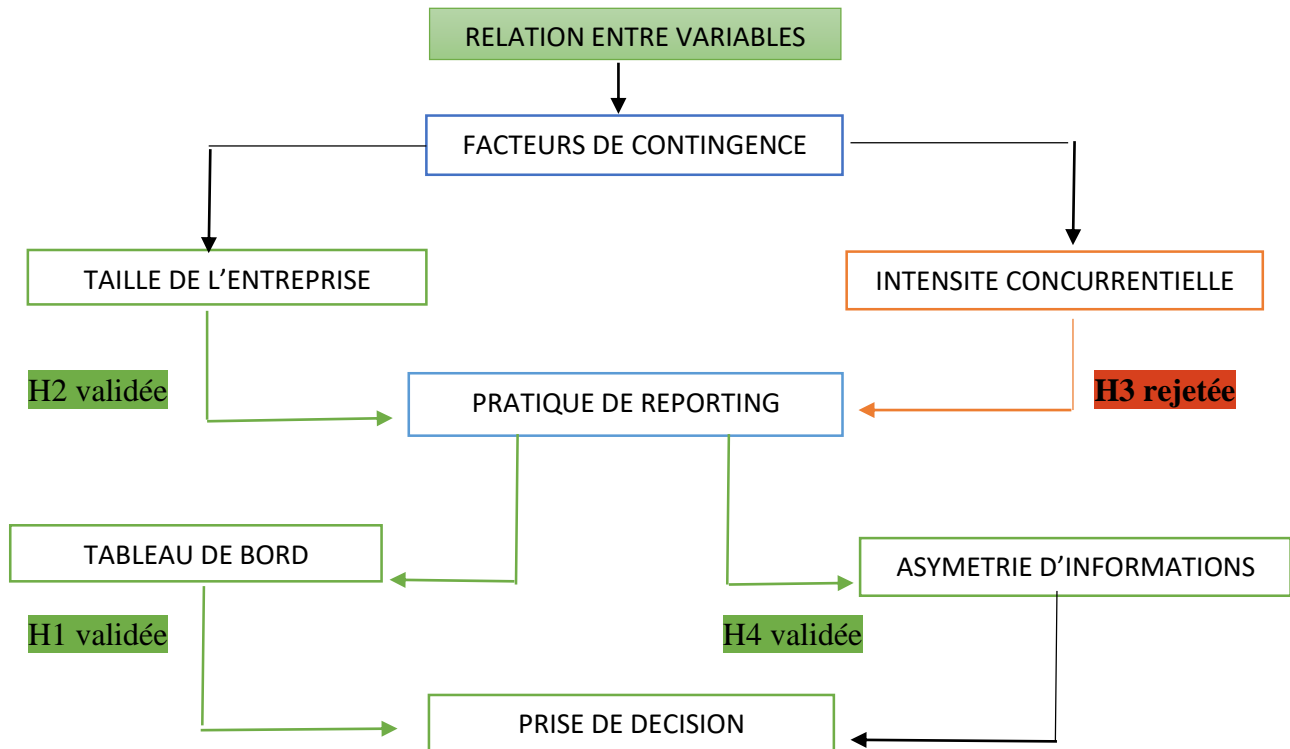
Tableau 26 : Synthèse des hypothèses de recherches

Hypothèses	Libellés	F	P (Significativité)	Validation
H1	le tableau de bord constitue l'outil le plus utilisé dans les PME pour contribuer à la prise de décision	0,482 0,188 0,038 0,021	0,001 0,200 0,799 0,886	validée
H2-1	les PME de taille moyenne utilisent plus les pratiques de reporting que les PME de petite taille au Sénégal	Cf tableau 20	Cf tableau 20	validée
H2-2	les PME qui sont dans un milieu concurrentiel élevé pratiquent plus le reporting que les PME qui sont dans un environnement faiblement concurrentiel.	0,118 0,050	0,424 0,737	rejetée
H3	les pratiques de reporting réduisent les problèmes de l'asymétrie de l'information dans les PME au Sénégal	1	0,000	validée

Source : Conception auteur

Souvent confrontées à l'influence de la circulation de l'information, à la concurrence de l'environnement et aux exigences des partenaires, les PME se trouvent dans l'obligation de réorganiser leur structure et de regrouper leurs informations dans une base de données d'où la mise en place d'un système de reporting. Le modèle suivant résume la relation entre variables de recherche et la validation ou le rejet des hypothèses.

Modèle final de recherche



Source : Conception auteur

Nous allons discuter d'abord de la relation entre facteurs de contingence et pratique de reporting et ensuite de la relation entre pratiques de reporting et prise de décision.

2.1. Relation entre la taille, l'environnement et pratiques de reporting

Dans cette partie, nous allons discuter nos résultats par rapport à la relation entre facteurs de contingence et pratiques de reporting.

2.1.1. La taille et les pratiques de reporting

Les résultats de notre tableau ont montré qu'il y a une relation entre la taille de l'entreprise et les pratiques de reporting.

Cette relation significative entre la taille de la PME et les pratiques de reporting confirme les conclusions de Nobre (2001).

Ce dernier a montré que la taille de l'entreprise est le principal facteur qui peut expliquer la tenue d'un tableau de bord.

Cela peut être expliqué par le fait que l'augmentation de la taille de l'entreprise entraîne une augmentation des niveaux d'hierarchie et une diversification des outils de gestion.

2.1.2. L'environnement et les pratiques de reporting

Les résultats de l'étude ont mentionné que les pratiques de reporting ne dépendent de l'intensité concurrentielle de l'environnement.

Cette absence de significativité entre ces deux variables ne confirme pas les conclusions des auteurs comme Burns et Stalker (1961) qui ont montré qu'un environnement instable (concurrentiel) entraîne une redéfinition régulière des tâches, des responsabilités et une diffusion d'informations d'où la tenue d'un reporting pour informer la hiérarchie.

Par ailleurs, l'environnement joue un rôle important dans la structure de l'entreprise. Ainsi, un environnement très concurrentiel entraîne une circulation rapide de l'information provoquant ainsi la tenue de reporting pour informer la hiérarchie.

2.2. La relation entre pratiques de reporting et prise de décision

Cependant, les résultats de notre recherche ont montré que parmi les formes de reporting, le tableau de bord reste le principal outil utilisé pour contribuer à la prise de décision dans les entreprises.

Cela a été confirmé par les travaux de Rheri et al (2021) qui ont montré dans leur étude que la majeure partie des PME utilisent le tableau de bord. Ils jugent que ce dernier contribue à la prise de décision. De plus, selon Peyrard (2001), le tableau de bord est un outil d'informations utilisé dans le cours terme qui aide à la prise de décision.

Par ailleurs, dans les entreprises, nous avons constaté que les responsables de cellules ont plus d'informations que les dirigeants. En effet, la mise en place d'un système de reporting permet au dirigeant d'être informé à temps sur les activités de la structure diminuant ainsi l'asymétrie de l'information tout en facilitant la prise de décision. Cela a été confirmé par Verrecchia (2001) qui a montré que le fait de divulguer les informations réduit l'asymétrie de l'information. Il permet d'apporter de la transparence entre les acteurs. Selon Cohen (2012, p.23), il gère le souci de la transparence pour l'essentiel pris en charge par l'audit interne et certains corps de contrôle (IGE, ARMP).

A l'image des pays européens, le climat reste un facteur important dans la vie des entreprises. Nous constatons que le reporting social et environnemental est de plus en plus utilisé dans ces pays. Tel n'est pas le cas dans la plupart de nos PME au Sénégal. Ce qui explique le faible taux accordé au reporting social et environnemental (8,7%).

3. Recommandations

Aujourd'hui, le reporting social et environnemental devient un aspect de plus en plus utilisé dans les pays européens. Les changements climatiques et la dégradation de la nature deviennent d'une part leur principal souci.

Mais en Afrique et plus particulièrement au Sénégal, le taux d'utilisation du reporting social et environnemental est très faible dans les PME. Dans notre échantillon ce taux représente 8,7%. Certains associés ou investisseurs deviennent de plus en plus exigeant dans ce domaine. Donc pour pouvoir bénéficier de certains avantages venant des investisseurs, l'Etat du Sénégal doit mettre en place des mécanismes, des lois ou des systèmes de coordination afin d'inciter les PME d'adopter ce système.

Conclusion

Ce chapitre constitue une importance capitale pour l'aboutissement de notre travail. En effet, il est scindé en deux sections. Dans la première section, nous avons présenté les résultats en montrant, dans le premier paragraphe, les caractéristiques des PME, dans le deuxième paragraphe le degré de connaissance et de pratique du reporting et dans le troisième paragraphe les autres indicateurs de prise de décision. Dans la deuxième section nous avons abordé d'abord les tests d'hypothèses pour pouvoir confirmer ou infirmer nos hypothèses, ensuite discuté des résultats et enfin donné une recommandation.

CONCLUSION GENERALE

En définitive, l'objectif principal de notre recherche est de voir l'influence des pratiques de reporting sur la prise de décision dans les PME au Sénégal. Pour atteindre cet objectif, nous avons, défini les concepts de reporting et de PME pour avoir une base solide pour la compréhension de notre sujet de recherche, montré les différents types et formes de reporting, présenté notre méthodologie de travail et enfin présenté et discuté nos résultats.

Cependant, notre étude est limitée sur un échantillon de 50 PME sénégalaises. Et elle nous a permis de voir que la majeure partie des PME utilisent le reporting. En effet, le type de reporting le plus utilisés est le reporting financier. Il est souvent présenté sous forme de tableau de bord. Ce dernier, dans notre échantillon, est le principal outil utilisé pour prendre une bonne décision au sein de l'entreprise. De plus, son utilisation est influencée par un facteur de contingence à savoir la taille mais tel n'est pas le cas pour l'environnement. Toutes les PME qui utilisent le reporting jugent que ce dernier permet une bonne prise de décision au sein de l'entreprise d'où la disparition de l'asymétrie de l'information entre mandat et mandataire.

Cette étude a cependant un certain nombre de limites :

- Un échantillon faible : les données peuvent changer si nous avons un échantillon beaucoup plus vaste ;
- Toutes les PME enquêtées sont des entreprises formelles. Il serait intéressant d'y ajouter les PME informelles car la majeure partie de nos entreprises sont dans le secteur informel.

Par ailleurs, compte tenu du changement climatique, il serait important de faire une étude sur l'impact du reporting social et environnemental sur la performance des PME sénégalaises. D'où une perspective dans nos futures recherches.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam J. M. (1999).** Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes. Paris : Nathan.
- Akerlof G. [1970],** « The market for lemons : quality uncertainty and the market mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 84, n° 3, p. 488-500.
- Allain, P. (2013).** « La prise de décision : aspects théoriques, neuro-anatomie et évaluation », *Revue de neuropsychologie*, vol. 5, n°2, p 69-81.
- Ansoff, I H. (1984).** « *Implanter une gestion stratégique* ». Etats-Unis, édition Prentice Hall, 544p.
- Anthony, R. N., (2010).** « Tableau de bord et reporting : Quelles différences ? » *Revue française & BI*, n° 24.
- Avril. O (2008).** Le contenu du « reporting mensuel » de l'entreprise. *La lettre : dossier gestion des entreprises*, n° 36.
- Bajan-Banaszak L. (1993),** « L'expert-comptable et le conseil de gestion en PME », *Revue Française de Comptabilité*, n°249, Octobre, pp. 95-101.
- Brockett, A., et Rezaee, Z., (2012).** « Corporate sustainability: integrating performance and reporting », *John Willey & sons, inc.* – 2012.
- Bucaille, A et Costa de Beauregard B (1987),** “PMI, enjeux régionaux et Internationale” *Economica*, P. 2.
- Burns, T et Stalker, G (1961)** “The management of innovation, London, Tavistock”
- Busco, C., Frigo, M.L., Riccaboni, A., Quattrone, P. (2013).** « *Integrated Reporting: Concepts and Cases that Redefine Corporate Accountability* », Springer International Publishing, 364 p.
- C. Leporcq. (2013).** « Le pilotage entre reporting et tableau de bord... ». *Revue business intelligence*, le 01 août 2013. P.1
- Capron M., Quairel-lanoizelée F. (2007)** « *La responsabilité sociale d'entreprise* ». Paris, Éditions La Découverte, coll. Repères, 122 p.
- Cauvin, E. Decock-Good, C., Bescos P. L. (2006).** La perception des entreprises françaises en matière de diffusion d'informations non financières : une enquête par questionnaire *Comptabilité - Contrôle – Audit* 12(2) : 117-142.
- Chandler, A (1962).** « *Stratégies et structures de l'entreprise* ». Paris, les éditions d'organisation, 1972.

Cohen, A-G, (2012), La nouvelle gestion publique : concepts, outils, structures, bonnes et mauvaises pratiques : contrôle interne et audits publics. Lextenso éditions, 3eme édition

Damak-Ayadi, S. (2004). *La publication des rapports sociétaux par les entreprises françaises*, thèse en Sciences de Gestion, Paris : Université de Paris 9 Dauphine.

Darmon R.Y et al. (1991), *Les fondements de la recherche commerciale*, Gaëtan Morin, Québec.

De rosney, J., 1975, *Le Macroscopie, vers une vision globale*, Seuil, Paris, Eyrolles, 202 P.

Desreumaux, A. (1992), *Structures d'entreprise*, Paris, Editions Vuibert gestion, 334 P.

Dikhili et al (2014). “Responsabilité sociétale et performance financière dans les entreprises tunisiennes”. *La revue des sciences de gestion* 2014. P, 43 à 50.

Doriath, B. [2005] ; « Contrôle de gestion », 4ème, Ed Dunod.

E. M. Fox, « La théorie organisationnelle de Berne », *Les classiques de l'Analyse Transactionnelle Volume 1*, Editions d'Analyse Transactionnelle, Lyon, 1975.

Eccles, R.G. et Saltzman, D. (2011). Achieving Sustainability through Integrated Reporting. *Stanford Social innovation review*, 55-61.

Eccles, R.G., et Serafeim, G. (2014). Corporate and Integrated Reporting: A Functional Perspective Harvard *Business School Working Paper*, n° 14-094.

Eccles, R.G., Krzus, M.P (2010). « One Report: Integrated Reporting for a Sustainable Strategy», New jersey, Etats-Unis : Wiley.

Garvard-perret et al (2012). “*Méthodologie de recherche en science de gestion*”. 2ed. Pearson, 400p.

Giordano, Y et Jolibert, A (2016). « Pourquoi je préfère la recherche quantitative/Pourquoi je préfère la recherche qualitative », *revue internationale de la PME*, vol. 29, n°2 (7-17).

Gingembre L (1987). « Vingtième siècle », *revue d'histoire* n°15 (juil-sept. 1987), pp. 69-80 (12 pages).

Giraud, F et al (2004). « *Contrôle de gestion et pilotage de la performance* ». 2° éd. Paris : Gualino, 422 P.

Gray et al. (1995). “Corporate social and environmental reporting: areview of the literature and a longitudinal study of UK disclosure”, *Accounting, Auditing& Accountability Journal*, vol. 8, n° 2, p. 47-77

Gray J et Pesqueux Yvon, « Evaluation actuelle de tableau de bord, comparaison des pratiques de quelque multinational américain et français ». *Revue française de comptabilité* n° 242 février 1993, p.61-70.

- Healy P.M., Palepu K.G. (2001).** “Information asymmetry, corporate disclosure, and the capital markets: A review of the empirical disclosure literature”, *Journal of Accounting and Economics*, vol. 31, n° 1-3, septembre, p. 405-440.
- Helfer, J-P, Kalika, M et Orsoni, J (2010).** *Management : stratégie et organisation*. 8^{éd.} Paris : Vuibert, 492p.
- Holmes, Set Nicholls D. (1989),** « Modelling the accounting information requirement of small business », *Accounting and Business Research*, vol 19, n°74, April, pp.143-150.
- Jensen M. C et Meckling W. N (1976),** “Theory of the firm: managerial Behavior, Agency Cost and ownership structure”, *Journal of Financial Economics*, n° 3, pp. 305-360.
- Julien,** *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance : une métaphore des romans policiers* (Presses de l’Université du Québec, 2005).
- Kremer-Marietti,A.,** *Le positivisme*, Paris, PUF, 128p., 1993.
- Lawrence, P et Lorsch, J. (1967).** « Adapter les structures de l’entreprise », Paris, les éditions d’organisation 1973.
- Leftwich R. (1980).** “Market failure fallacies and accounting information”, *Journal of Accounting and Economics*, vol. 2, n° 3, décembre, p. 193-211.
- M. Leroy [2001],** « *Le Tableau de Bord au service de l’entreprise* », Ed d’Organisation, 200, P.14.
- Martory, B (2005).** « *Contrôle de gestion sociale* ». 5^{éd.} Paris : Vuibert, 377 P.
- MELLAH, Safia (2021).** *Le tableau de bord outil de gouvernance d’entreprise : cas l’EPE SONELGAZ* [en ligne]. Thèse de doctorat : sciences Economique, de Gestion et Commerciales. Université de Mostaganem. [Consulté le 06/04/2023]. Disponible à l’adresse : <http://e-biblio.univ-mosta.dz/handle/123456789/19753>
- Mintzberg, H (1982).** « Structure et dynamique des Organisation, Edition d’organisation, and 434p.
- Mottis, N., Zarlowski, P. (2003).** « Relations investisseurs et contrôle des marchés financiers ». *Revue français de gestion* 147 : 161-172.
- Nobre, T (2001).** « Méthodes et outils du contrôle de gestion dans les PME », *Finance Contrôle Stratégie*, Vol. 4, n°2, juin, pp. 119-148.
- Nobre T.,** « Quels tableaux de bord de pilotage pour l’hôpital », *in revue HAL archives-ouvertes.fr*, université Louis Pasteur LARGE, 20 Avril 2011.
- P.-A. Julien,** « Vers une typologie multicritère des PME », *Revue Internationale PME*, vol. 3, n°3-4, 1990, pp. 411–425.

Peterson, R (1978). « Petite et moyenne entreprise pour une économie équilibrée », Montréal, le cercle du livre de France.

Peyrard, J. & M. (2001) « Dictionnaire de Finance, 2ème édition », VUIBERT.

R. Wtterwulghe, « La PME, une entreprise humaine », Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1998.

R.N. Anthony [2010] ; « Tableaux de bord et reporting : Quelles différences ? » *Revue Finance & BI*, n°24.

Rherib, N & al. (2021), « Utilisations des tableaux de bord de gestion : Analyse descriptive », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Volume 4 : Numéro 2 pp : 433- 445.

Storey, D.J. et Johnson, S. (1987), Job Génération and Labour Market Change, Basingstoke, Hants: Macmillan ».

Th. Nobre [2011] ; « Quels tableaux de bord de Pilotage pour l'hôpital ? », 21ème Congrès de L'AFC, France.

Vallerand J., Berthelot S. et Morrill J. (2008), « Positionnement de la PME manufacturière canadienne face aux outils de gestion enseignés dans les programmes de formation universitaire en administration », 9^{ème} Congrès International Francophone PME, Louvain la Neuve.

Valenzuela M et al (2006) : « De la Casa a la Formalidad. Experiencias de la Ley de Microempresas Familiares en Chile ». Organisation Internationale du Travail, Santiago.

Verrecchia R.E (2001), “Essays on Disclosure”, *Journal of Accounting and Economics*, vol. 32, n° 1-3, p. 97-180

Watts R.L., Zimmerman J.L. (1990), “Positive accounting theory: a ten year perspective”, *Accounting Review*, vol. 65, n° 1, janvier, p. 131-156.

Woodward, J. (1965), « Industrial organisation: Theory and Practice, London, Oxford, University Press.

Wtterwulghe, R (1998). *La PME une entreprise humain.* Bruxelles : De Boeck, 173p.

Yates, J. (1985), « Graphics as a managerial tool: a case study of DuPont's use of graphs in the early twentieth century », *The Journal of Business Communication*, vol. 22, n° 1, pp. 5-33.

WEBOGRAPHIE

<https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/1199245-pme-definition-traduction-et-synonymes/>

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1962>

<https://philosciences.com/vocabulaire/315-hypothetico-deductive>

[\(PDF\) L'alpha de Cronbach et l'estimation de son intervalle de confiance : L'étude de deux approches \(researchgate.net\)](#) (Salim Moussa 2008)

ANNEXES

ANNEXE 1 : Questionnaire

les pratiques de reporting dans les PME

juillet-Août

Dans le cadre de mon mémoire de master II en science de gestion au sein de l'université Assane Seck de Ziguinchor, nous menons cette étude pour comprendre le lien qui existe entre les pratiques de reporting et la pertinence de la prise de décision dans les PME dans la région de Ziguinchor. Votre participation à la présente enquête nous permettra de pouvoir contribuer à l'avancement de la recherche et à la mise à jour des enseignements universitaires dans le domaine du contrôle de gestion des

IDENTIFICATION DU REpondant

1. Quel est votre Nom?

2. Quel est votre Sexe?

1. Masculin 2. Féminin

3. Quel est le nom de votre entreprise?

4. Quel type d'entreprise possédez-vous?

1. Formelle 2. Informelle

5. Quel est l'effectif de votre personnel?

La réponse est obligatoire.

6. Quel poste occupez-vous?

7. Dans quel secteur d'activité évoluez-vous?

CONNAISSANCE DE LA PRATIQUE DE REPORTING

8. Disposez-vous d'une comptabilité formelle et régulière?

1. Oui 2. Non

9. Quelle est l'intensité concurrentielle de votre secteur d'activité?

1. faible 2. moyenne 3. élevée
 4. très élevée

10. Utilisez-vous de la technologie dans votre entreprise?

1. Oui 2. Non

11. Si oui quelle est sa taille

1. Grande 2. Petite

12. Connaissez-vous le reporting?

1. Oui 2. Non

13. Utilisez-vous le reporting ?

1. Oui 2. Non

14. Si oui Le reporting permet-il une prise de décision pertinente

1. Oui 2. Non

15. Si non sur quoi se base votre entreprise pour prendre une décision pertinente?

16. Quel type de reporting utilisez-vous ?

1. Financier 2. ressource humaine
 3. social et environnemental 4. intégré

Tous pouvez cocher plusieurs cases.

17. Quelle forme de reporting utilisez-vous ?

1. Tableau de bord 2. Rapport 3. Graphique

Tous pouvez cocher plusieurs cases.

18. Quel est leur périodicité ?

1. Mensuel 2. semestriel 3. annuel
 4. hebdomadaire

19. Quel est le profil de la personne qui établit le reporting ?

20. A qui est destiné le reporting?

ANNEXE 2 : Les résultats des tests de fiabilité des échelles de mesures

Annexe 2-1 : statistique de fiabilité sur les caractéristiques du reporting

Statistiques de fiabilité		
Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments standardisés	Nombre d'éléments
0,660	0,735	6

Annexe 2-2 : statistique de fiabilité sur les caractéristiques de l'entreprise

Statistiques de fiabilité		
Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments standardisés	Nombre d'éléments
0,586	0,566	4

Table des matières

Liste des sigles et abréviations	VI
Liste des tableaux	VIII
Liste des figures.....	IX
Introduction générale.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE.....	6
Chapitre 1 : Le reporting dans la pme : formes et types.....	7
Section 1 : définitions de la notion de reporting et de pme	7
1. Définition de la notion de reporting	7
2. Définition de la notion de PME.....	8
Section 2 : revue des travaux portant sur les formes, les types de reporting et de décisions dans la pme.....	13
1. LES DIFFERENTS TYPES DE REPORTING	13
1.1. Le reporting financier.....	13
1.2. Le reporting social et environnemental.....	14
1.3. Le reporting intégré (RI)	15
1.4. Le reporting RH.....	16
2. LES DIFFERENTES FORMES DE REPORTING	17
2.1. Le tableau de bord.....	17
2.2. Le graphique.....	18
2.3. Le rapport.....	19
3. LES DIFFERENTS TYPES DE DECISION	19
Conclusion.....	24
Chapitre 2 : Le reporting : entre contingence et asymétrie d'information dans les pme.....	25
Section 1 : La contingence des pratiques de reporting dans les pme	25
1. DEFINITION DE LA THEORIE DE LA CONTINGENCE.....	25
1.1. L'approche de Lawrence et Lorch.....	25
1.2. L'approche de Burns et Stalker.....	26
1.3. L'approche Woodward Joan	26
1.4. L'approche de Mintzberg	26
1.5. L'approche d'Alfred Chandler	27
2. LES FACTEURS DE CONTINGENCE DES PRATIQUES DE REPORTING DANS LES PME	28
2.1. La taille.....	28
2.2. L'environnement.....	29

Section 2 : Le reporting et le probleme d'asymetrie de l'information dans les pme.....	29
1. LA THEORIE DE L'ASYMETRIE DE L'INFORMATION	30
1.1. <i>L'antisélection</i>	30
1.2. <i>L'aléa moral</i>	30
2. LE REPORTING FACE AUX PROBLEMES D'ASYMETRIE DE L'INFORMATION DANS LES PME.....	31
Conclusion.....	33
DEUXIEME PARTIE : CADRE EMPIRIQUE.....	34
Chapitre 3 : La methodologie de recherche.....	35
Section 1 : La posture épistemologique de la recherche	35
1. <i>Choix du positivisme</i>	35
2. <i>Mode de raisonnement : une logique hypothético-déductive</i>	36
3. <i>Approche méthodologique de la recherche : démarche quantitative</i>	37
Section 2 : La collecte de donnees et la fiabilite interne du questionnaire.....	38
1. <i>La collecte de données</i>	38
2. <i>La fiabilité interne du questionnaire</i>	44
Conclusion.....	46
Chapitre 4 : La présentation et discussion des résultats	47
Section 1 : La présentation des résultats.....	47
1. CONNAISSANCE DU REPORTING	47
2. UTILISATION DU REPORTING	47
2.1. <i>Répartition des types de reporting</i>	48
2.2. <i>Répartition des formes de reporting</i>	49
2.3. <i>Répartition de la périodicité du reporting</i>	50
2.4. <i>Répartition des profils qui établissent le reporting</i>	51
2.5. <i>Destinataires du reporting</i>	51
2.6. <i>Répartition des moyens de reporting les plus utilisés</i>	52
3. INDICATEURS DE PRISE DE DECISION	53
Section 2 : Les tests d'hypotheses et discussion des resultats.....	53
1. <i>Tests d'hypothèses</i>	53
2. <i>Discussion des résultats</i>	61
3. <i>Recommandations</i>	64
Conclusion.....	64
Conclusion générale	65
Bibliographie	66

Wébographie.....	70
Annexes	71